



FÉDÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

EURO-MEDITERRANEAN FEDERATION AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCES

الفيدرالية الاورو متوسطية ضد الإختفاء القسري

DEVOIR DE VÉRITÉ #16

FEMMES ET DISPARITIONS FORCÉES :
UNE DOUBLE PEINE



DUTY OF TRUTH #16

WOMEN AND ENFORCED DISAPPEARANCES:
A DOUBLE PENALTY

Je t'embrasse, plus qu'avec mes bras,
Je t'embrasse avec mon âme,
Cette âme en peine qui ressent ton vide depuis le premier jour où j'ai perdu ton chemin.
Chaque fois que je sens l'air traverser mes doigts et que je me retourne pour voir la lune se lever au-dessus de ma tête, je pense à toi.
Où tu seras et si tu es toujours là.
Je te cherche parmi les passants dans une rue bondée après une dure journée.
Je te trouve dans le visage anonyme d'un inconnu dans le métro.
Je te porte avec moi, parti dans le lointain.
Tu es là même si tu ne l'es pas.
Tu glisses dans l'espace de mes doigts
Je t'embrasse
Je te sens.
Je te serre dans mes bras
Car je ne peux rien faire d'autre que de te serrer dans mes bras avec mon âme.
En attendant ton retour.

Emilio Eduardo Padilla Villanueva

Devoir de Vérité

Devoir de vérité est le magazine semestriel de la Fédération Euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED). A travers les activités de l'organisation, les actualités des associations membres et les témoignages de victimes et professionnels, nous revenons sur les enjeux liés à la lutte contre les disparitions forcées dans la région Euro-méditerranée.

L'essence même de la FEMED est de soutenir et mettre en lumière la lutte des familles de disparu.e.s et notamment des mères, épouses, filles, sœurs de disparu.e.s . En effet, ces dernières sont en première ligne dans la lutte contre les disparitions forcées et probablement les plus touchées par la disparition d'un proche. Clés de voûte de ce combat, elles portent la quête de Vérité et de Justice à bout de bras et deviennent de facto de réelles militantes et défenseuses des droits humains auxquelles la FEMED veut rendre hommage dans la seizième édition de sa revue Devoir de Vérité (DDV).

Directrice de la publication: Nassera Dutour, Présidente de la FEMED

Rédactrice en chef: Inès Jaziri, Chargée de programme

Ont collaboré à ce numéro: Nassera Dutour, Inès Jaziri, Jeanne Solal, Véronique Nahoum-Grappe, Houria Sabri Benaziza, Adèle Grolleau, Blandine Millot, Elias Stitou

Conception graphique: Inès Jaziri, Chargée de Programme

Fédération euro-méditerranéenne contre les disparitions forcées (FEMED)

📍 77bis Rue Robespierre, 93100 Montreuil, France

☎ 07 60 21 06 22

✉ secretariat.femed@disparitions-euromed.org

🌐 www.disparitions-euromed.org

📘 www.facebook.com/disparitions.euromed

🐦 www.twitter.com/FemedOnline

📷 www.instagram.com/FemedOnline

Sommaire

Editorial

Jeanne Solal, Les Chercheuses de Vérité5

La parole aux experts

Véronique Nahoum-Grappe, Les mères pour la paix8

La parole aux victimes

Houria Sabri Benaziza, Ces voix qui nous assaillent11

Les activités de la FEMED

Formations14

Missions de plaidoyer15

Journée Internationale des victimes de disparitions forcées16

Conférences et tables rondes19

Des nouvelles de nos associations membres

Djazairouna, une association féministe œuvrant contre les violences en tout temps.....20

CFDA - SOS Disparu, l'inlassable lutte des mères, des femmes et des familles pour la Vérité et la Justice21

Le comité de coordination des familles de disparus au Maroc, une association active face au silence23

Comité des personnes disparues ou kidnappées au Liban, une association œuvrant pour la préservation de la mémoire des disparus.....24

Centre libanais des droits humains (CLDH), une association généraliste luttant contre toutes les violations des droits humains.....25

Association des familles des personnes enlevées et disparues du Kosovo, la lutte pour la vérité, un combat régional et intemporel26

Editorial



La disparition forcée d'une personne est fréquemment conditionnée à son statut et/ou sa fonction. En effet, les journalistes, les défenseurs des droits humains, les lanceurs d'alerte, les opposants politiques, les syndicalistes, les avocats, etc sont souvent les cibles de cette pratique orchestrée par les agents d'un Etat répressif contre ces personnes jugées "gênantes". Considérant la discrimination genrée, la majorité des victimes dites "directes" de disparitions forcées, sont de sexe masculin. Cependant, comme l'indique le Groupe de Travail sur les disparitions forcées ou involontaires, dans son observation générale de 2012 portant sur les femmes touchées par les disparitions forcées, "bien que les statistiques montrent que ce sont surtout des hommes qui en sont victimes, [...] [il] a dans ses dossiers un certain nombre de cas de femmes qui sont disparues."

Dans les situations où la victime directe serait une femme, la disparition forcée est souvent accompagnée de nombreux préjudices telles que des violences sexuelles, des grossesses forcées, d'éventuelles adoptions illégales et autres violences du fait de leur condition de femme.

Les femmes victimes de disparitions forcées sont d'autant plus vulnérables que les victimes de sexe masculin. Elles risquent d'autres types de préjudices du fait de leur sexe.

VIOLENCES
SEXUELLES

GROSSESSE
FORCÉE

HUMILIATIONS

ADOPTION
FORCÉE

Si statistiquement, les victimes "directes" de la disparition sont de sexe masculin, les proches des disparus, victimes de la disparition au sens de l'article 24 de la Convention, sont principalement des femmes. La disparition d'un homme fragilise l'équilibre et la sécurité socio-économique du foyer dans les sociétés où la figure masculine représente le soutien de famille et où la loi fait une différence entre les droits des femmes et celui des hommes. Préjudices économiques, sociaux psychologiques, marginalisation, insécurité, rejet, isolement sont les maux des femmes, filles et mères de disparus. Cependant, où les hommes de la famille disparaissent, que ce soit en temps de guerre ou pour des raisons de criminalité politique, des mouvements de

femmes se sont créés.

Condamnées à chercher leurs proches, les femmes s'érigent comme les instigatrices de la lutte contre les disparitions forcées. Ces femmes, principales actrices de cette lutte complexe sont précipitées au carrefour de rapports de dominations institutionnelles comme sociaux. Certaines d'entre elles, enracinées dans des schémas familiaux où les rapports sociaux différenciés sont manifestes, sont propulsées en première ligne de la recherche de la vérité et de la lutte pour l'indépendance de la justice. Faisant de leur qualité de victime, un fait politique, celles-ci ont frappé aux portes des institutions responsables, s'érigeant en de véritables défenseuses des droits humains, utilisant ce deuil impossible.

Le mouvement des mères de la place de mai en Argentine a été l'un des premiers mouvements sociaux et politiques dont l'objectif était la recherche de la vérité quant aux disparus, enlevés par les généraux de la dictature militaire. Ces femmes, au même titre que celles qui porteront le combat quelque années plus tard en Algérie, ont été largement stigmatisées, considérées comme des "pleureuses" (discours de Bouteflika le 15 septembre 1999 à la salle Harcha), des "folles" (les folles de la place de mai ou encore comme en démontre l'intitulé du livre d'Ahmed Hanifi, "La folle d'Alger") ou encore des "sorcières". Cette stigmatisation engendrée par une projection sur la scène politique confirme la théorie selon laquelle, toute femme "gênante" peut être considérée comme frappée d'hystérie, ou comme sorcière. Si celles-ci ne risquent plus littéralement le supplice du feu, elles risquent la dérision ou l'humiliation publique au mieux et la violation de leur intégrité physique, la disparition forcée, la détention arbitraire ou autres graves violations de leurs droits fondamentaux dans les pires circonstances. Au sein même de ces collectifs de femmes, il en ressort un constat crucial : les mères sont les principales protagonistes de cette mobilisation. Du Mexique à la Turquie, en passant par l'Algérie et la Syrie, les associations de familles de disparus sont portées par les mères, conduisant à l'hypothèse de la maternité comme facteur de mobilisation et pousse à penser le lien de filiation dans le champ politique. Entre symboles distinctifs et statistiques révélatrices, les mères de disparus semblent s'être auto-érigées comme les plus "légitimes" à porter ce combat. Les noms de certaines associations de familles de victimes en témoignent : Mères pour la paix et Mères du

“
... sont propulsées en
première ligne de la
recherche de la vérité
et de la lutte pour
l'indépendance de la
justice”

samedi en Turquie, Mères de la place de mai en Argentine, Mères de Srebrenica en Bosnie, Abductees Mothers au Yémen, Madres Buscadoras à Sonora au Mexique, Mother for Peace en Ex-Yougoslavie...

La représentation sociale qui découle de ce constat, à l'heure d'analyser les différents stigmas qu'elles se sont vu attribuer en est d'autant plus frappante : la mère, avant la disparition de l'enfant, assignée à un rôle du fait de sa maternité va de fait en être extraite immédiatement. Au-delà de cette mobilisation politique "forcée" par la disparition d'un être cher, cette perte de l'enfant engendre l'acquiescement de l'appartenance à une forme d'organisation sociale où la femme serait définie par son rôle de mère au sein du foyer. La disparition générera parallèlement la sortie du foyer aux fins de la mobilisation et de la

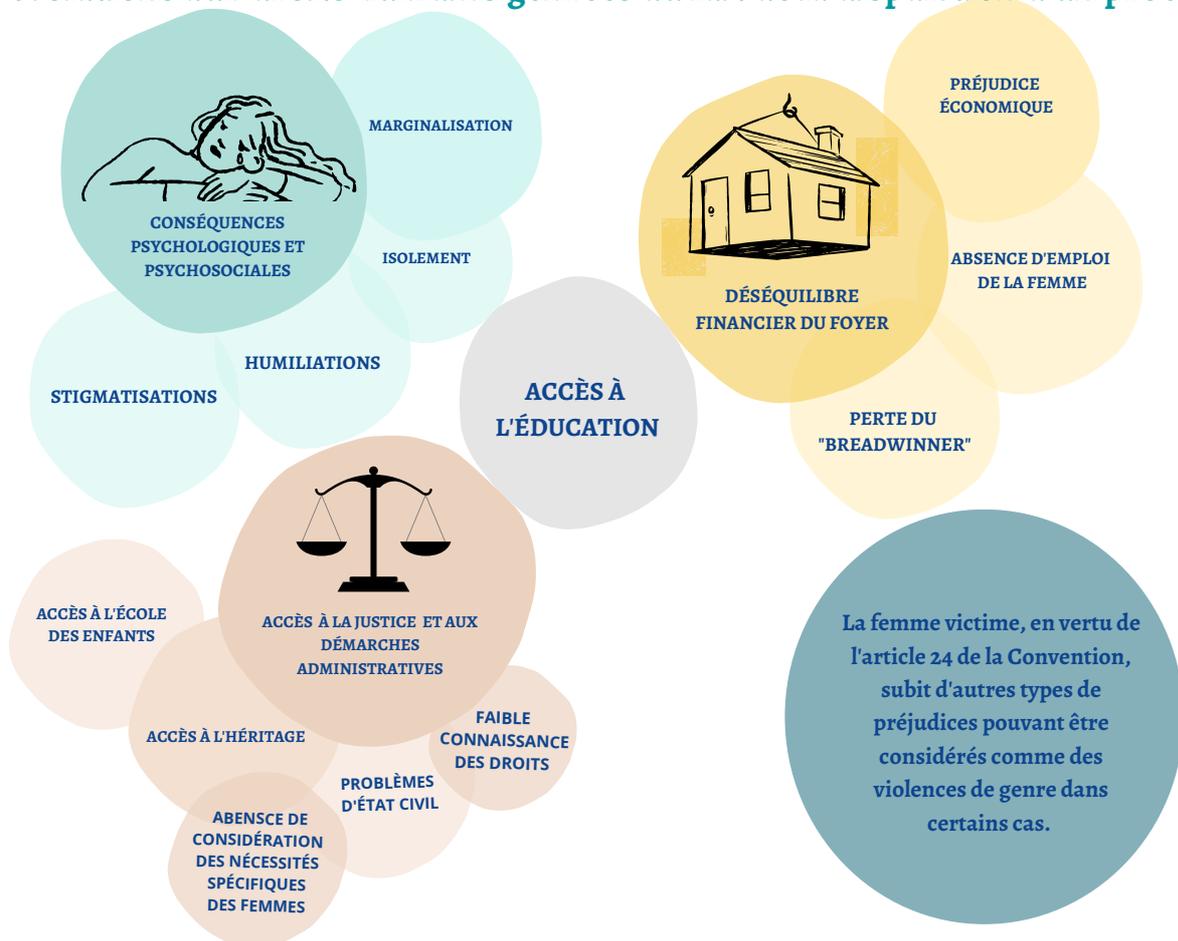
recherche de la vérité. Au fil de ces actions politiques et militantes, le rôle traditionnel de mère, circonscrit au cadre privé-domestique a commencé à se redéfinir à travers l'incorporation de nouvelles attitudes comme l'incursion dans la sphère publique, l'élaboration de revendications publiques, l'activisme politique et la confrontation directe avec les institutions étatiques et militaires. Comme l'illustre Nora Cortiñas, mère de la place de mai dans son entretien avec Mabel Belucci en 1999 : "nous avons accouché d'une vie politique, et ce dans la rue. [...] Nous revalorisons la maternité depuis un espace public. Nous sommes les mères qui ont reçu un nouveau rôle et pour beaucoup d'entre nous, nous n'étions pas prêtes pour ça."

Dans certains cas spécifiques comme celui de l'Algérie, quelques féministes ont rejeté activement les mouvements de lutte contre les disparitions forcées et pour l'établissement de la vérité. En effet, sans tenir compte du caractère aléatoire de la disparition forcée au cours des années 90, certains mouvements féministes ont largement assimilé les mères de disparus à des mères de terroristes islamistes, les considérant par conséquent comme des opposantes à leurs revendications.

Ce rejet de ces femmes, défenseuses du droit à la vérité et à la justice pose la question de l'intersectionnalité des luttes dans les mouvements féministes. En effet, si la lutte pour les droits des femmes devrait être un processus holistique, ces femmes, leaders de la lutte contre les disparitions forcées, victimes de leurs positions sociales, ont vu leurs demandes écartées des priorités féministes, alors que leurs revendications soutenaient des objectifs communs de paix, de démocratie et d'indépendance de la justice.

Pourtant, ces femmes ont largement intégré les ressources dont elles disposaient au niveau international et se sont rapidement insérées dans des réseaux transnationaux. Présentes aux différentes sessions du Comité des droits de l'Homme, en lien constant et direct avec le Groupe de Travail des Nations Unies sur les disparitions forcées ou involontaires (GTDFI), ces femmes qui "n'étaient pas prêtes pour ça" sont devenues les emblèmes de la lutte contre l'impunité et pour la recherche de la vérité. Ces mères ont su porter leurs voix jusqu'à participer activement à l'écriture de la Convention en 2006.

Violations aux droits humains genrées du fait de la disparition d'un proche



La parole aux experts

Véronique Nahoum-Grappe, Les mères pour la paix

Véronique Nahoum-Grappe est anthropologue et ethnologue. Chercheuse à l'EHESS, elle compte parmi les rédacteurs de la revue Chimères, fondée par Gilles Deleuze et Félix Guattari en 1987.



Il n'y a pas de mouvements de « pères de disparus » ou de « Pères pour la paix » équivalents en forme, en action et en nombre, aux associations de mères de disparus, ou de Mères pour la paix. Il n'y a nul équivalent, en termes d'action de terrain et de fidélité têtue jusqu'à la mort, à ces associations de femmes qui se sont formées, notamment depuis les années 1970, là où des régimes assassins et des guerres atroces massacrent les populations de tous sexes et âges. Les femmes sont de manière générale très présentes dans la base militante des associations caritatives humanitaires, mais les mouvements des femmes contre la guerre sont différents.

Une forme spécifique de mouvement social et politique

Le mouvement des « folles de la place de Mai » en Argentine fut le premier à inventer les formes spécifiques d'un mouvement social et politique dont le but était la recherche de onze mille disparus, assassinés par la dictature militaire entre 1976 et 1983.

Tournant, vêtues de noir, sur une place publique, ces femmes ont été stigmatisées ("les folles") et réprimées.

Certaines furent torturées et assassinées, mais elles continuèrent de tourner en noir sur la place de Mai. Après la dictature, elles ont reçu des prix et une reconnaissance, qui ne les a pas davantage changées de la répression, mais qui leur a permis de continuer de tourner, d'intenter plus facilement des procès, de mener des enquêtes, et d'aller gratter le sol des charniers et des déserts trente ou quarante ans après, là où elles supposent que le corps de leur fils a été jeté. Avec le temps elles deviennent grands-mères de disparus. Partout dans le monde où les hommes de la famille disparaissent pour des raisons de criminalité politique d'État, des mouvements de femmes se sont créés : Algérie avec le Collectif des familles de disparu.es, Turquie avec les mères pour la paix, Russie, avec les mères de disparus pendant le service militaire lors des bizutages meurtriers ; à Belgrade dans les années 1990, avec les « femmes en noir » ; à Srebrenica depuis 1995 ; en Syrie, où hommes, femmes et enfants sont torturés et disparaissent dans les geôles du pouvoir en place et ailleurs dans le monde.

Les femmes qui s'engagent dans ces mouvements appartiennent à tous les milieux, et sont déterminées de façon un peu particulière, tragique et obnubilée dans le temps. Elles sont bien sûr accompagnées d'hommes, ceux qui ne sont pas morts, ceux qui les soutiennent politiquement. Mais elles ont l'initiative, des manières de faire, notamment le fait de poser la nécessité absolue de l'action de terrain, et avec elle, le courage qui découle de l'engagement physique, de la nécessité morale de « bouger », de faire quelque chose.

Un impensé du féminisme

Les associations de femmes « pour la paix » recherchant les hommes disparus de la famille n'ont pas été l'objet d'une vraie prise de conscience mémorielle dans l'histoire du féminisme. La figure de la Femme mère (surtout d'un fils) a été tellement portée au pinacle et instrumentalisée aux dépens des libertés réelles des femmes, tant par les religions que par les régimes fascistes du xxe siècle, que les théories féministes se sont détournées de cette thématique posée comme aliénante. Le fait social de ces mouvements oblige non seulement à penser le lien de filiation dans le champ politique, mais aussi à poser comme violent et radical le lien affectif des femmes pour les hommes de la famille, en particulier les fils. Or ceux-là mêmes font figure d'ennemis dominants dans de nombreux mouvements de libération des femmes. Ce qui a éloigné a priori bon nombre de théoriciennes et théoriciens de l'étude sérieuse des mouvements des Mères pour la paix.

Le féminisme s'est construit théoriquement contre les rôles sociaux normés, pensés comme aliénants. Le lien affectif familial entre mère et fils, entre mère et hommes de la famille, a été ainsi privé de toute sa force d'amour. Or ce lien que j'appelle ici lien social affectif entre membres de la famille est marqué par une grande charge, positive et parfois négative, qu'aucun lien dans les autres espaces sociaux et professionnels de l'adulte ne possède.

Les mouvements des Mères pour la paix, transnationaux, sont en fait d'une radicalité universelle. Ils représentent un féminisme qui défend les « fils », et tous les hommes, avec cette force des faibles dont rend compte la parabole du camion, camion qu'une mère parvient à soulever seule, car son enfant hurle en dessous. Les mères pour la paix sont des guerrières contre la guerre, dit Nanou Rousseau : elles entrent dans l'action avec ruse, courage et une réflexivité assise sur les fondamentaux des droits « de l'Homme ». Droits humains qui sont au fondement de l'action de ce féminisme maternel-politique, entièrement



dirigé vers la défense de tous les sexes et âges. Les mouvements pacifistes féminins ne sont pas encore bien perçus à leur juste valeur historique et politique. Ils sont radicaux et exceptionnellement fidèles à leur cause dans le temps, parce que la perte tragique est au fondement du choix de l'action.

Bien avant Antigone, de nombreuses femmes se sont dressées contre le pouvoir pour enterrer les corps des fils et maris assassinés, car la position du féminin au regard des viriles cultures de guerre est très particulière. Elle politise non pas le lien biologique en tant que tel, mais le lien affectif de proximité familiale qu'il implique le plus souvent.

Ces associations de femmes prennent des risques, passent à l'action, et en luttant contre les crimes contre les femmes et les hommes, elles les dénoncent. Le lien maternel et familial tire une force politique radicale d'une douleur impossible à exprimer.

C'est cette douleur qui les tient debout, statufiées, dans les procès, les manifestations, les commémorations. Et ce jusqu'à leur dernier souffle, quand bien même les crimes dénoncés sont tombés dans l'oubli. Parce que l'extrême présent de la douleur dépasse toute durée, et fonde un lien essentiel entre tragédie et politique.



La parole aux victimes

Houria Sabri Ben Aziza , Ces voix qui nous assaillent

Mme. Houria SABRI épouse BENAZIZA, est la femme de M.Kaddour BENAZIZA, fils de disparue. Militante et féministe engagée, elle a accompagné et soutenu durant plus de 20 ans, son défunt époux dans sa lutte et quête pour établir la vérité sur le sort de sa mère Gat Daouia. Houria est l'auteur de plusieurs articles autour des thématiques des discriminations et des violations faites aux femmes en Algérie et sur la terrible tragédie de la disparition forcée.



Dans cette rencontre d'après, une mère, Gat Daouia veuve Benaziza, enlevée de chez elle la nuit du 2 juin 1996, à Constantine, en Algérie, par des agents de la sécurité militaire, et qui n'est plus jamais réapparue, parle à son fils aîné, Benaziza kaddour décédé en 2020 à l'âge de 69 ans.

Daouia, femme âgée et malade est victime de disparition forcée, un crime qualifié de crime contre l'humanité par les instances onusiennes depuis 2010. Avec les autres familles des victimes de disparition forcée, plus de 20 000 en Algérie, Kaddour a fait du combat pour la Vérité et la Justice pour sa mère et toutes les victimes de la "guerre contre les civils" durant la décennie noire, le centre de sa vie pendant plus de 20 ans et jusqu'à son décès.

Kaddour n'a jamais fait le deuil de sa mère, de sa perte dans des conditions inhumaines et en violence des droits humains les plus élémentaires, et sa vie s'est fracassée contre le mur du déni et du mépris d'un pouvoir liberticide qui pratique l'oppression et la répression comme mode de gouvernance.

C'est le crépuscule, ce moment où le jour peine à céder la place à l'obscurité. Un homme est assis seul au bord d'une route de nulle part. On ne distingue pas ses traits. Une ombre s'avance et s'adresse à lui. Il reconnaît immédiatement la voix, on n'oublie pas la première voix qui a bercé notre venue au monde.

- "Que fais-tu là mon fils, ne devrais-tu pas être sur le chemin du repos ?"

- "Il est vrai mère que j'ai eu une sépulture et qu'ils ont écrit que je devais reposer du sommeil du juste, mais comment trouver la

paix te sachant toi privée de sépulture, et ce cauchemar de ton image brisée sous la torture, nous appelant nous tes enfants à ton secours, ce cauchemar a hanté mes nuits des années, et cette image je l'ai emportée jusque dans ma tombe. "

- "Vous êtes mes orphelins, et même dans les pires moments, je n'ai cessé de penser à vous, je vous voyais perdus, et j'avais peur pour vous, et mes souffrances s'en trouvaient décuplées. "

- "Dis-moi mère, où t'ont-ils emmenée en cette nuit terrible, que t'ont-ils fait pour

n'être jamais revenue, as-tu eu froid, as-tu eu soif, y a-t-il eu une main charitable pour couvrir ton corps vieilli et malade, pour avoir pitié de toi dans l'enfer où tu as été précipitée ? Pardonne moi mère, je sais ta pudeur, celles des femmes de notre pays, mais ces questions me tourmentent depuis..."

Assailli de remords, il regrette aussitôt ces questions comme un couteau qu'on retourne dans la plaie. Ne chercherait-il pas à exorciser son sentiment de culpabilité, d'impuissance pour n'avoir pas pu épargner à sa mère le calvaire qu'elle a subi, l'arracher au sort funeste qui lui a été réservé ?

N'est-ce pas que le Secret des services de la terreur, quel que soit leur nom et les acronymes derrière lesquels ils se cachent, s'étale dans toute son horreur sur le visage de leurs victimes, et ne se lit-il pas dans le destin qu'omnipotents ils réécrivent pour elles ?

- "Tu es un homme instruit et cultivé mon fils, les tortionnaires partout se ressemblent, les nôtres ont eu leurs maîtres de la longue nuit coloniale, et ni les lieux, ni les pratiques n'ont changé chez nous ; les rescapés d'hier comme ceux d'aujourd'hui sortent de leurs griffes avec une vie à jamais abîmée ; nous, il semblerait que les hommes et les dieux nous ont oubliés.

Nous ne sommes plus qu'un Cri, pas un cri de vengeance mais un cri de douleur et de soif de justice. Tu sais mon fils, dans notre solitude dans cette forêt sombre, là-bas derrière toi, ce sont les plus jeunes d'entre nous qui me font le plus de peine tant les larmes de leurs mères les brûlent et leur écorchent le cœur."

Un silence comme un froid glacial les fige tous les deux. Puis, hésitante, l'ombre demande à voix basse:

-Mes voisines de quartier devenues des amies après des années de partage de nos peines et de nos joies, m'ont-elles attendue, m'ont-elles pleurée, ont-elles regretté de ne pouvoir trouver une tombe à mon nom au cimetière pour me rendre visite et réciter la Fatiha^[1] pour moi?"

"Mère, toi qui a été à l'école de la vie, qui a connu les affres du colonialisme puis les espoirs déçus, tu sais comme la terreur régnait alors, le pouvoir, la Houkouma^[2] comme l'appellent les gens du peuple, cultivait la méfiance et la suspicion, les gens étaient tétanisés de peur et la peur alimentait l'incompréhension. Ce sont surtout les femmes, des mères courageuses à ton image qui, à leur corps défendant, ont bravé les forces de la répression, brisent le mur du silence, le mur de la peur, et se reconnaissent les victimes, et se

[1] La Fatiha est la sourate d'ouverture du Coran et constitue un élément essentiel du rituel de mise en terre des musulmans ; elle est également récitée sur la tombe du défunt lors des visites au cimetière.

[2] La Houkouma, en algérien traduit gouvernement et pouvoir.

reconnait le crime, et se reconnaît la valeur suprême de la Vérité et la Justice pour préserver la part d'humanité en nous tous. "

Il voudrait lui dire plus, la réconforter dans sa solitude et son errance, lui dire qu'aucune des familles qui partagent le malheur de la sienne n'oublie et n'oubliera jamais, que le crime qui a été perpétré contre les leurs a redessiné leurs vies et leur perception des lendemains.

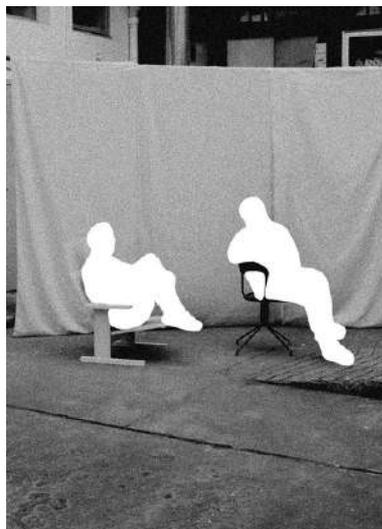
Il lui dit,

- Mâ, de plus en plus de femmes et d'hommes, des jeunes et des moins jeunes se reconnaissent dans notre lutte, sa légitimité, sa portée et sa place dans le combat de tout un peuple pour une vie digne. Et même si aujourd'hui, nous partons les uns après les autres, usés et meurtris, même si nous devons tous partir, nos enfants et nos petits-enfants continueront à scander vos noms, génération après génération, contre l'oubli coupable, contre la Hogra[3], et pour l'avènement d'une Algérie meilleure, d'un monde meilleur".

Et toujours cette pudeur de nos mères qui n'embrassent leurs garçons devenus hommes qu'avec le cœur:

-Lève -toi mon fils et vas en paix, ne reste pas au bord de cette route de nulle part, je ne peux sortir de la forêt des ombres qu'une fois et je l'ai fait pour toi, pour te revoir. "

Il aurait tant aimé la serrer sur son cœur, mais comment prendre une ombre dans ses bras, Dieu qu'il est dur de perdre sa mère, de vivre sa disparition forcée, pas une mais mille fois.



[3] El Hogra est un mot utilisé par les algériens pour décrire et dénoncer la répression et l'oppression qui caractérisent le pouvoir en place.

Les activités de la FEMED

La Fédération euro-méditerranéenne contre les disparition forcées (FEMED) est animée par de nombreux objectifs qui transcendent ses actions et ses activités. Composée d'associations de familles de victimes, elle cherche principalement à appuyer et mettre en valeur leurs initiatives par le biais de formations notamment, leur permettant ainsi d'accroître leurs connaissances juridiques et techniques du phénomène qu'elles combattent. Par la tenue de mission de plaidoyer et l'organisation d'évènements, la FEMED œuvre également à ce que la cause des disparu.es ne soit pas oubliée.

Formations

L'Irak compte le plus grand nombre de victimes de disparition forcée dans la région, générées par de nombreux conflits ainsi que des épisodes violents au cours des cinq dernières décennies.

Conscient.es de la nécessité d'accroître les connaissances des associations de familles de victimes sur leurs droits et les mécanismes de protection de ces derniers, la FEMED a réuni du 3 au 5 juin 2022 plusieurs associations membres libanaises et irakiennes à Bagdad afin de leur apporter les outils nécessaires pour documenter les cas de disparitions forcées. Introduit.es aux techniques d'entretien, les participant.es ont bénéficié d'un véritable éclaircissement quant aux difficultés rencontrées pour recueillir toutes les données nécessaires respectant les critères de recevabilité figurants dans les différents formulaires présentés par les mécanismes internationaux de protection des droits humains à l'instar du Groupe de Travail contre les Disparitions Forcées et Involontaires et du Comité des disparitions forcées (CED).



Cette même formation a été reproduite en Tunisie. Bien que la Tunisie ne connaisse que très peu de cas de disparition forcée sur son sol, elle se trouve être un endroit propice à la rencontre d'associations de protection des droits humains notamment libyennes. Dès lors, différents participants issus essentiellement d'associations membres de la FEMED ont fait le voyage depuis le Maroc, l'Algérie, la Libye, le Liban et la Turquie. Réelle plateforme d'échange, cette formation a, en plus d'apporter des connaissances supplémentaires aux participants, facilité un partage d'expérience et de véritables discussions notamment sur le travail que la FEMED pouvait effectuer au sein de chacun des pays.

Missions de plaidoyers

Rencontre d'associations et parti-prenante à la lutte contre les disparitions forcées, Beyrouth, Liban

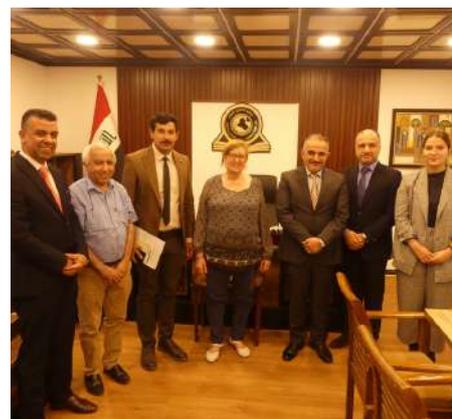
Le 13 novembre 2018 marque l'adoption par le parlement libanais de la loi 105. Cette loi institue une Commission nationale des disparus composée de dix membres ayant pour principale mission de faire la lumière sur le sort des disparus.

La FEMED s'est félicitée de la création de cette Commission nationale pour les personnes disparues tant attendue par les familles qui espèrent que le fruit de son travail mettra fin à leurs souffrances et donnera des réponses aux questions qui ont troublé leur sommeil des années durant. Afin de renforcer les liens avec ses partenaires sur le terrain et de réfléchir conjointement aux différentes activités qu'ils pourraient développer, la FEMED a dépêché une petite délégation et rencontré diverses associations et parties prenantes à la lutte contre les disparitions forcées. Le constat fait par la FEMED est frappant : bien que rencontrant des difficultés à se mettre en place, cette commission souffle un réel vent d'espoir quant à l'éclatement de la Vérité sur les disparus au Liban.

Rencontre des autorités – Bagdad, Irak

Comme de coutume, à l'issue de la formation en Irak, une délégation composée de membre de la Fédération et des associations locales a été à la rencontre des autorités irakiennes.

Les différentes discussions ont principalement porté sur la nouvelle loi irakienne incriminant la disparition forcée qui devait être adoptée au cours de l'année 2021. En effet, si l'Etat Irakien est parti à la Convention, il n'a cependant pas encore transposé les différentes dispositions contenues dans le traité au sein de son droit national. Après étude du projet de loi et considérant sa timidité, la FEMED a émis diverses recommandations aux acteurs rencontrés.



Conseil des droits de l'Homme des Nations Unies – Genève, Suisse

Frappée par la nécessité d'alarmer les instances internationales sur les disparitions forcées et les droits humains dans les pays de la région euro-méditerranéenne, la FEMED a tenu à assister à la 51ème session du Comité des droits de l'Homme à Genève. Composée de ses associations membres marocaines, algériennes, libyennes, irakiennes et turques, la délégation de la FEMED a partagé son inquiétude liée à la hausse des cas de disparition forcée dans différents États de la région.

Les rencontres avec le Comité des disparitions forcées et le GTDFI ont ouvert la voie à de plus étroites collaborations entre les associations membres et les instances onusiennes, qui, par le biais des différents témoignages des représentants des familles de victimes présentes, ont reçu un large panorama de la situation des disparitions forcées et de l'établissement de la Vérité dans la région euro-méditerranéenne. La disparition forcée étant intrinsèquement liée à d'autres graves violations aux droits humains, la délégation de la FEMED a bien évidemment rencontré différents acteurs onusiens dont le mandat dispose d'un impact sur tous les obstacles rencontrés par les familles lors de leur chemin pour la Vérité et la Justice comme le Rapporteur spécial sur

l'indépendance des avocats et des juges, le directeur du bureau Afrique du Nord / Moyen-Orient, de la Rapporteuse Spéciale sur les violences faites aux femmes, du Secrétariat du Groupe de Travail sur les détentions arbitraires, de la section Etat de Droit et démocratie ainsi que le Rapporteur Spécial sur les droits à la liberté de réunion pacifique et d'association. La délégation de la FEMED a rencontré également différentes représentations des États auprès des Nations Unies tel que des représentant.es de la mission permanente des États-Unis et de la France.

Agir contre le déni de Justice : 30 août 2022

La disparition forcée est un réel outil de terreur utilisé par les États pour faire taire celles et ceux qu'ils ne veulent pas entendre. A cette mise sous silence de leurs êtres aimés, les familles répondent par une inlassable et quotidienne quête de Vérité. Une journée internationale des victimes de disparition forcée ne peut rendre hommage à une lutte de toujours et de tous les jours. En effet, crime s'inscrivant tant dans le cœur que dans le temps, il impacte la vie des familles de manière irréversible, les conduisant à faire face au déni de Justice et à l'impunité qui lui est inhérente. C'est pourquoi, la FEMED a lancé sa campagne « Agir contre le déni de Justice », une campagne d'une semaine, à Paris, du 29 août au 4 septembre 2022. Couronnée de succès, cette campagne a rassemblé près de 400 personnes autour de la question des disparitions forcées durant toute une semaine.

« Disparition forcée, un crime contre l'Humanité »

La campagne a débuté le 29 août 2022 avec l'événement « Disparition forcée, un crime contre l'Humanité » durant lequel le film « Ya plus d'Amine » a été projeté à la Mairie du XXème arrondissement de Paris. Différents intervenants ont pris la parole ensuite, afin d'expliquer la teneur du crime de la disparition forcée en tant que grave violation aux droits humains. Olivier de Frouville, membre du Comité contre les disparitions forcées, Emmanuel Decaux, ancien président du Groupe de travail sur les disparitions forcées et involontaires des Nations unies, Jimena Reyes, avocate et directrice du bureau des Amériques de la FIDH, Ziad Majed, politologue et chercheur franco-libanais professeur de l'Université Américaine de Paris ont ainsi discuté et débattu sur les différentes problématiques, et interrogations qui planent autour de la définition de la disparition forcée.



« Rassemblement contre l'Impunité »

Agir contre l'impunité, telle était l'initiative impulsée par la FEMED à l'occasion de la journée internationale des victimes de disparition forcée le 30 août 2022. Place de la République, de nombreuses et nombreux militant.es luttant contre les disparitions forcées dans les quatre coins du monde se sont réuni.es en arborant des photos de disparus et en lançant des slogans, chacun dans sa langue d'origine. Une performance musicale a été réalisée par le groupe Mariachi Femenil Arrieras Somos. Pour celles et ceux qui ne pouvaient se joindre à cette initiative, un rassemblement en ligne intitulé M « in » UTE a été mis en place. Ce dernier a transformé le rassemblement national en rassemblement international avec la présence physique ou numérique d'associations provenant de Turquie, du Liban, d'Argentine, du Panama, d'Irak, d'Egypte et de nombreux autres pays, prouvant que la disparition forcée bien loin d'être cantonnée à une seule région du monde est une violation des droits humains pratiquée dans de nombreux Etats. Les jours suivants la FEMED s'est focalisé sur chacune de ces régions touchées par la disparition forcée.



« Le Moyen-Orient, l'impunité d'hier et d'aujourd'hui ».

Le Moyen-Orient est une région où la disparition forcée sévit depuis plusieurs décennies. Accompagnée d'autres graves violations aux droits humains tels que la torture, les exécutions extra-judiciaires et les détentions arbitraires, elle constitue une réelle pratique généralisée dans la plupart des Etats. Le 31 août, la FEMED a ainsi invité différents experts et victimes ou familles de victimes de disparition forcée à s'exprimer à travers des témoignages poignants démontrant la longévité de cette pratique inhumaine.





« Afrique du Nord : Je ne peux pas pardonner si on ne me demande pas pardon »

Selon Auguste Rodin, « l'art c'est la plus sublime mission de l'homme, puisque c'est l'exercice de la pensée qui cherche à comprendre le monde et à le faire comprendre ». Il est difficile d'expliquer l'atrocité de la disparition forcée et encore plus de

dépeindre la souffrance des familles, mais à travers l'exposition « Disparus » en collaboration avec l'Atelier des artistes en exil, la FEMED a tenu à rendre hommage aux personnes disparues. Au cours du vernissage de l'exposition, l'Afrique du Nord a été mise à l'honneur par Nassera Dutour, Rachid El Manouzi, Alaa Hasi et Muhammed Ebaïd qui ont éclairé le public sur l'impunité qui règne en Algérie, au Maroc, en Libye et en Egypte.

« Amérique Latine : Pourquoi nous les cherchons ? ... Parce que nous les aimons. »

Lors de l'événement centré sur l'Amérique Latine, le 2 septembre, la FEMED a projeté à la mairie de Paris, le film « Au nom de tous mes frères » de Samuel Laurent Xu, portant sur la dictature militaire et les disparitions forcées au Chili. Dans les couloirs étaient exposés des gravures de l'artiste mexicain Alfredo Lopez Casanova intitulée « Grabar es resistir » ainsi



que de l'artiste mexicain Emilio Eduardo Padilla Villanueva en collaboration avec la FEMED intitulée « Apapachos ». La projection a été suivie d'un débat entre les intervenants spécialisés dans différents pays d'Amérique Latine, permettant ainsi de confronter les expériences et les pratiques de disparitions forcées et de Justice transitionnelle mis en place.



« Parcours de la Vérité »

Les familles lors de leur recherche de la Vérité, se retrouvent confrontées à de nombreux obstacles. La FEMED a retracé lors de cette journée, le parcours des mères de disparus pour la Vérité et la Justice et contre l'impunité à la Place Jean Rostand à Paris. Sous des chapiteaux, ce parcours a été illustré par des expositions photos retraçant la lutte des familles de disparus.

Cette journée s'est terminée par une touchante performance réalisée par l'association colombienne Ciudadanias por la paz ainsi que des prises de paroles de personnalités venues soutenir le combat des familles de disparus.

« Europe : Disparitions forcées, un secret d'Etat »

Bien que le phénomène de disparition forcée soit moins connu en Europe, le continent n'en est pas moins épargné et a même été le premier instigateur de cette pratique. Ainsi, pour finir cette campagne, la FEMED a choisi de projeter le film de la réalisatrice Africa Moreno « Oubliés sous terre », portant sur les fosses communes espagnoles.



Il a été suivi des interventions de Berivan Firat, militante du Conseil Démocratique kurde ; Nuray Simsek, défenseuse des droits humains en Turquie, lauréate de l'Initiative Marianne ; Tatsiana Khomich, défenseuse des droits humains en Biélorussie, lauréate de l'Initiative Marianne et Bachir Ben Barka, fils du disparu, Mehdi Ben Barka.

Conférences et tables rondes

Journée Internationale des droits des femmes

Les femmes sont des figures essentielles de la lutte contre les disparitions forcées comme en témoigne cette revue du Devoir de Vérité. Réel moteur du combat des familles, elles sont en première ligne de la quête de vérité et de Justice. Véritable miroir de la lutte contre les disparitions forcées, la FEMED a tenu, en partenariat avec la plateforme Horrapress.eu à mettre en avant leur combat. Le 12 mars 2022, dans le sillage de la Journée internationale des droits de la Femme, des femmes, membres de familles de disparu.es de Syrie, du Liban, du Maroc, d'Algérie, de Libye, d'Irak ont interpellé l'opinion publique, sur leur rôle, en tant que femme, dans le combat pour la Vérité et la Justice. Le débat a ouvert une discussion active sur les défis auxquels les femmes sont aujourd'hui confrontées dans la lutte contre les disparitions forcées et dans les processus de justice transitionnelle.

La Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH)

La FEMED a fait mis en exergue lors de la conférence organisée en partenariat de son association membre le Collectif des familles de disparu.es en Algérie (CFDA), Riposte Internationale et la Ligue Algérienne des droits de l'Homme (LADDH) pour le 74ème anniversaire de la Déclaration universelle des droits de l'Homme (DUDH) les différentes violations des dispositions de la DUDH perpétrées au sein des États d'Afrique du Nord spécifiquement ainsi que leurs conséquences. Les expert.es présent.es ont pu souligner l'importance de la DUDH tout en exposant ses limites. Rythmée par de nombreux témoignages de victimes de violations aux droits humains, cette journée a donné lieu à une réflexion poussée quant à la réelle effectivité de cette déclaration historique.

Des nouvelles de nos associations membres

Djazairouna : une association féministe œuvrant contre les violences en tout temps

Djazairouna a été créée en 1996 par les familles victimes de disparitions du fait du terrorisme et les rescapés des massacres de la région de la Mitidja. Bien que multiples et diverses, ses missions poursuivent toutes le même objectif : l'instauration d'un État de Droit laïc et démocratique, où l'Égalité et les Libertés individuelles et collectives sont respectées, où l'accès aux Droits sociaux et économiques sont garantis. À cet effet, Djazairouna œuvre pour permettre l'accès à une réparation juste du préjudice subi aux victimes du terrorismes des années 1990, mais également aux victimes de violences basées sur le genre.

En effet, au fil des années, l'association Djazairouna s'est muée en une réelle association féministe luttant contre les inégalités structurelles qui touchent la société algérienne. Véritable soutien pour les victimes de violences sexistes et sexuelles, elle a, au cours de l'année 2022, œuvré pour sensibiliser, soutenir et accompagner femmes et filles algériennes. Ainsi, diverses campagnes et formations ont été réalisées sur le droit des femmes, à destination du grand public et des militant.es. Plus concrètement, elle a directement assuré la prise en charge des filles et femmes victimes de violences sexuelles de la Wilaya de Blida et mis en place divers groupes de parole et séances de prises en charge psychologique mais également juridique. Pour accompagner ces actions concrètes et pour informer le plus grand nombre sur les violences subies par les femmes, Djazairouna élabore un document de capitalisation relatif aux violences terroristes

à l'égard des Femmes, notamment le viol à travers la collecte de travaux d'associations, de médias, d'artistes, de chercheur.e.s, d'écrivain.e.s, et de victimes.

Ayant développé une forte expertise dans le domaine du plaidoyer, aussi bien sur le plan national que sur le plan régional et international, l'association soumet de nombreux rapports et contributions aux différents organismes régionaux et internationaux de protection des droits humains. Elle a ainsi soumis une contribution sur l'extrémisme violent en Algérie en vue de la préparation du rapport du Secrétaire général des Nations Unies sur la menace posée par les attentats terroristes fondés sur la xénophobie, le racisme et d'autres formes d'intolérance, ou au nom de la religion et participe à différents événements organisés notamment par le Centre des Nations Unies pour la lutte contre le terrorisme ou encore le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme.

Enfin, Djazairouna a développé un programme de formation destiné à renforcer les capacités des militant.e.s, et des organisations de la société civile algérienne. Ayant pour but de renforcer la démocratie, le développement de la société civile est essentiel pour elle, qui voit ce dernier comme un pas affirmé vers une démocratisation et l'instauration d'un Etat de droit.

Collectif des familles de disparu.es en Algérie (CFDA) et SOS Disparus : l'inlassable lutte des mères, des femmes et des familles pour la Vérité et la Justice

Le Collectif des Familles de Disparu(e)s en Algérie (CFDA) et SOS Disparus, son antenne algérienne, sont nés à la fin des années 1990, sous l'impulsion d'un groupe de mères de disparus. Ces dernières, à la recherche de leurs enfants, bataillent inlassablement pour que la voix des disparu.es ne soient pas mise sous silence.

Encore aujourd'hui, le CFDA et SOS disparus œuvrent pour faire entendre la voix des familles par de nombreuses missions de plaidoyer. Les 17 et 18 mars, le CFDA a mené une mission à Bruxelles pour présenter son rapport sur le système judiciaire en Algérie : « L'indépendance de la justice en Algérie : la faillite de l'Etat de droit ». Ainsi, divers fonctionnaires du Parlement Européen, de la Commission Européenne, des eurodéputé.es et des diplomates ont pu être alertés sur la question des disparus, du droit à la liberté d'expression, d'association, de réunion et de manifestations en Algérie.

Le CFDA et SOS disparus ont également œuvré à sensibiliser la population sur la question des disparus que ce soit sur les réseaux sociaux, par le biais de conférences ou de formations. Le CFDA a ainsi organisé une formation sur le rôle d'un observateur des violations des droits de l'Homme les 28 février et 1er mars à l'attention de ses équipes en Algérie et en France. Cette formation a apporté aux participants une meilleure compréhension de ces enjeux d'observation et une vision plus large et globale de la répression que rencontrent les défenseurs et défenseuses des droits de l'Homme.

Sur les réseaux sociaux, le CFDA et SOS Disparus ont également été très actifs. Les deux associations ont publié un communiqué de presse afin d'alerter et d'informer sur la situation des défenseurs et défenseuses des droits de l'Homme en Algérie. Elles ont ainsi vivement dénoncés les agissements de l'Etat algérien suite

à la dissolution de nombreuses organisations de la société civile et la croissance des détentions arbitraires des journalistes et blogueurs. Le groupe de solidarité avec la société civile algérienne, dont SOS Disparus et le CFDA font partie, a également lancé la campagne #PasUnCrime. Cette dernière avait pour objectif d'attirer l'attention sur la manière dont les autorités algériennes tentent de plus en plus d'étouffer les voix dissidentes et la société civile indépendante. Cette société civile est très nettement mise en avant par les deux associations puisqu'elle est gage de démocratie et d'Etat de droit. C'est ainsi que tout naturellement, le CFDA a participé à une rencontre initiée par EuroMed Droit les 11 et 12 février 2022. Réunissant des associations, syndicats, ONG œuvrant dans le domaine des droits humains en Algérie elle a permis de débattre sur la situation complexe en ce qui concerne la liberté d'expression, la liberté d'association ou encore le droit des femmes.

SOS Disparus et le CFDA se sont également investis dans le lancement d'une campagne électronique "#JeNePeuxPasPardonneSiOnNeMeDemandePasPardon" afin de dénoncer la Charte dite pour la paix et la réconciliation nationale lors de son 17ème anniversaire, le 29 septembre dernier. Pour rappel, cette charte a nié aux familles de disparus leur droit de connaître la vérité sur le sort de leurs êtres chers et à obtenir justice pour les préjudices qu'elles ont subis. La campagne a duré une semaine et fut l'occasion de rendre hommage à la lutte des mères et pères que la mort a emportés avant que la vérité sur le sort de leurs enfants disparus n'ait éclaté au grand jour.

En effet, les parents et les mères de disparu.es ont été mis à l'honneur à de nombreuses reprises au cours de cette année. Instigatrices des premières batailles, elles portent la lutte contre l'impunité à bout de bras en Algérie.

Ainsi, à l'occasion de la fête des mères, le CFDA et SOS Disparus ont organisé le rassemblement des mères de disparu(e)s et de leur soutien devant le CNDH, le dimanche 29 mai 2022. Ce fut l'occasion de réaffirmer leur détermination dans la lutte pour la Vérité et la Justice pour leur fils et filles disparu(e)s. Pour donner suite au rassemblement, les mères ont pu passer un après-midi convivial, au siège de SOS Disparus à Alger et à Oran avec des prises de paroles de la part d'amis de l'association, des messages de solidarité et de soutien aux familles de disparus, des témoignages des mères, et la diffusion de vidéos qui relatent leur combat. Pour clôturer cette journée, de petits cadeaux ont été offerts aux mères qui étaient présentes.

La question des mères a également été abordée à travers la question des femmes. En effet, afin d'ouvrir un véritable débat sur la question de l'implication des femmes dans les processus de paix, le CFDA a organisé une conférence avec plusieurs tables rondes, le samedi 23 juillet, simultanément à Alger et à Paris, intitulée « Participation des femmes dans les conflits armés, les processus de paix et les périodes post conflits: mobilisations collectives, militantismes et mouvements contestataires ». Cette conférence a réuni une dizaine d'intervenantes et une centaine de participants entre Paris et Alger. Dans un premier temps, les conférenciers se sont interrogés sur la dichotomie entre la participation active des femmes dans les luttes armées, les mobilisations collectives, les mouvements contestataires et leur faible représentation dans les mécanismes de paix et les instances décisionnelles durant les périodes de post conflit. Dans un second temps, la conférence a permis d'analyser les continuités et les transformations des luttes et des mobilisations collectives féminines au Maghreb de la seconde moitié du 20ème siècle à nos jours.

Symbole de renouveau, 2022 a aussi été l'occasion pour le CFDA de moderniser la Radio des sans voix. Véritable outil de promotion de la culture et des droits humains en Algérie, elle

permet de donner la parole aux sans voix, aux femmes et aux étudiants, aux experts et aux militants tout en abordant l'art, l'histoire, l'actualité et les sujets de société.



RADIO DES SANS VOIX



Le Comité de coordination des familles de disparus au Maroc, une association active face au silence

Né dans les années 1990, le comité de coordination des familles de disparus au Maroc est un acteur majeur dans la lutte contre les disparitions forcées. Principal contributeur au Forum Marocain Vérité et Justice (FMVJ), il est devenu au fil des années l'une de ses plus importantes commissions fonctionnelles.

Ainsi au cours de l'année 2022, les membres du comité ont participé activement à toutes les actions menées par le FMVJ (manifestations, grèves de la faim, séminaires, conférences, constitutions des dossiers, participation aux rencontres avec les instances nationales et internationales, rencontres périodiques entre ses membres, assemblées générales des familles...). Ils ont par ailleurs organisé un colloque international du 20 au 22 avril 2022 réunissant de nombreux acteurs politiques et défenseurs des droits humains. De nombreuses recommandations sont ressorties de ce colloque et principalement celle de la création d'une nouvelle commission de vérité indépendante.

En effet, malgré le fait que les différentes instances nationales poussent à la clôture des dossiers de disparus, de nombreux cas restent encore non élucidés et ce, malgré la création de l'Instance Équité et Réconciliation (IER) en 2006.

Dès lors, le Comité œuvre afin de faire reconnaître ces cas non-résolus pour faire triompher la Vérité et la Justice.

Ainsi, en réponse au rapport de l'Etat marocain rendu au Comité des disparitions forcées (CED), le comité a rédigé un rapport alternatif pointant du doigt les nombreuses lacunes et manquements du Royaume à ses obligations en termes de protection des droits humains et de disparitions forcées. Alors que ce dernier affirme qu'il ne reste que deux cas de disparitions forcées n'ayant pas été résolus, le comité en a recensé plus de 500. Cet écart de données démontre l'absence évidente de volonté politique du Maroc quant à la résolution des cas de disparitions forcées.

Cette absence de volonté pour clore le dossier d'une manière juste et équitable rend nécessaire le combat des associations. A l'instar des mères de la place de mai en Argentine ou encore les mères de disparu.es en Algérie, le comité organise tous les deux mois des Sit-in à Casablanca pour continuer à faire entendre la voix des familles. Le comité a également organisé de nombreuses conférences au sujet de l'avancement du règlement des dossiers des graves violations aux droits humains. De plus, il participe activement à la préparation du 6ème congrès du FMVJ.

En bref, au cours de cette année, le comité a continué à militer par tous les moyens légitimes pour faire entendre ses revendications à l'échelle nationale et internationale. Il a effectué de nombreuses missions de plaidoyer et a tenté de mettre en lumière les dossiers de disparus au Maroc en fournissant notamment de nombreux rapports sur la question des disparus.



Comité des familles de personnes disparues ou kidnappées (Liban), une association oeuvrant pour la préservation de la mémoire des disparus



Le comité des familles de personnes disparues ou kidnappées œuvre grandement pour l'efficacité de la Commission Nationale pour les Disparus.

Il travaille également activement pour garder la cause des disparus dans la mémoire collective. Dès lors, il a organisé de nombreux ateliers avec ses sections régionales afin de former celles-ci sur la broderie de noms des disparus sur des tissus avec du fil en or. Le 13 avril 2022, à l'occasion de la commémoration du début de la guerre civile au Liban (1975-1990), le comité a invité les familles à une réunion où plusieurs d'entre elles sont intervenues. Cette réunion s'est clôturée par l'exposition d'une œuvre murale où les différents noms brodés étaient accrochés.

Le comité a également participé à l'organisation de la conférence de presse à l'occasion du 30 août 2022, journée internationale des victimes de disparitions forcées organisée par la commission nationale et le CICR.

Outre ces deux activités principales, le comité a continué ses activités administratives et quotidiennes, ainsi que ses réunions périodiques avec les familles. Le but principal de ces dernières est de les sensibiliser sur l'importance de la persévérance et de mener des activités dans leurs régions pour les conscientiser sur les enjeux de l'application de la loi 105/2018.

Le Comité des familles de personnes disparues ou kidnappées au Liban est une organisation non gouvernementale, qui s'est constituée le 17 novembre 1982. L'association est formée des mères, pères, épouses, enfants, frères et sœurs des personnes enlevées ou disparues durant la guerre qui a débuté le 13 avril 1975 au Liban.

Le 13 novembre 2018, l'adoption par le Parlement de la loi 105 sur les disparus marque une véritable nouvelle étape. La loi pose les bases légales à la création d'une commission nationale d'enquête qui est formée au printemps 2021. Elle introduit pour la première fois, une pénalisation de l'acte de disparition, consacre le droit à l'information pour les familles de victimes et représente ainsi une étape fondamentale dans ce combat pour la Vérité et la Justice au Liban. Elle établit alors la mise en place d'une Commission jouissant d'une indépendance administrative et financière, pour collecter les informations, les documenter et établir des registres.



Centre libanais des droits humains (CLDH), une association généraliste luttant contre toute violation aux droits humains

Le Centre libanais des droits humains (CLDH) est une organisation non-gouvernementale libanaise basée à Beyrouth. Elle a été créée en 2006 par le mouvement franco-libanais SOLIDA (Support for Lebanese Detained Arbitrarily), association active depuis 1996 dans la lutte contre les détentions arbitraires, les disparitions forcées, la torture et l'impunité de ceux qui perpètrent ces graves violations aux droits humains.

En 2022, le CLDH a réalisé de nombreuses activités afin de lutter contre les disparitions forcées et plus généralement contre les violations aux droits humains.

Le CLDH a ainsi signé un protocole d'accord (MoU) avec la faculté de droit et de sciences politiques de l'Université Notre Dame-Louaize le 21 février 2022. Cet accord vise à utiliser les ressources des deux parties pour produire des recherches sur les droits humains tout en aidant les étudiants à développer leurs carrières au Liban. Il a conduit au lancement d'un rapport de recherche conjoint intitulé "La vulnérabilité au Liban : La santé mentale est en jeu (2022)". Cette étude a mis en évidence le déclin croissant de la santé mentale au Liban, fortement corrélé à la crise économique.

Entre mars et août 2022, le CLDH a organisé une formation en collaboration avec la direction générale de la sûreté de l'Etat. Les agents et enquêteurs de la sûreté de l'État ont ainsi suivi une formation de 6 mois divisée en 5 modules portant sur les aspects juridiques, psychologiques et criminologiques des interrogatoires, ainsi que sur le développement de mécanismes de responsabilité. Une chambre d'enquête au siège de la Direction à Ramlet El Bayda a été mise en place au cours du cinquième et dernier module. Cette chambre est conçue pour respecter les normes internationales, prévenir la torture et garantir que toutes les preuves obtenues le soient de manière légale.

Le CLDH s'est particulièrement préoccupé du cas de Halima et a intensivement relayé son histoire sur les réseaux sociaux. Arrivée il y a plus de dix ans au Liban, Halima s'est vue interdite de quitter son lieu de travail et de contacter sa famille par son employeur. Après avoir finalement réussi à retourner dans son pays d'origine, elle a, par le biais des réseaux sociaux, raconté son histoire et notamment les nombreuses violations des droits qu'elle a subies. Halima a alors contacté le CLDH via "This is Lebanon" afin d'obtenir une représentation légale. Cinq ans après que le CLDH ait soumis une assignation à l'employeur de Halima, le Conseil d'arbitrage du travail a rendu un verdict unanime obligeant la partie défenderesse à payer cette femme pour sa période de service.

A l'occasion de la commémoration de la guerre civile libanaise (13 avril) et de la journée internationale des victimes de disparitions forcées (30 août), le CLDH a souligné la nécessité de mettre en œuvre la loi 105/2018 sur les disparitions forcées et d'accroître les efforts pour déterminer le sort de ces victimes. Le CLDH a également participé à la formation organisée par la FEMED à Bagdad sur les disparitions forcées.

Enfin, le CLDH a lancé sa newsletter « *l'observatoire des droits* » en septembre 2022. Ainsi, grâce à leur travail sur le terrain, les agents de première ligne du CLDH surveillent et signalent plusieurs violations des droits humains. L'équipe de communication et de plaidoyer du CLDH compile les mises à jour et les violations répétitives pour créer un bulletin d'information bimestriel. Les deux premiers numéros de ce bulletin ont été publiés en septembre 2022 et novembre 2022.

Association des familles de personnes kidnappées et disparues du Kosovo: la lutte pour la Vérité, une lutte régionale et intemporelle



L'Association des Familles des personnes kidnappées et disparus au Kosovo-Metohija travaille sur environ 1900 cas de disparitions forcées survenus lors du conflit qui a meurtri l'ex-Yougoslavie pendant les années 1990. L'association soutient les familles et, à travers ses contacts avec les organisations internationales et les autorités, tentent d'élucider le sort des disparus afin que l'attente des familles cesse.

De nombreux événements ont été organisés par l'Association pour promouvoir la Justice et la Vérité. A l'occasion du 22ème anniversaire de la création de l'Association des familles de personnes kidnappées et disparues au Kosovo-Metohija, a été organisée une conférence de presse au Centre de presse de Belgrade intitulée "Les familles n'abandonnent pas la recherche de la vérité et de la justice." À travers leurs présentations, les représentants de l'Association ont informé le grand public de tous les efforts et obstacles rencontrés au cours des années de recherche de la Vérité par les familles.

Lors d'un rassemblement a été projeté le film documentaire de Radmila Todić Vulićević, "Waiting for Davor". Ce dernier a été suivis de l'émouvant témoignage de la protagoniste du film, Gordana Ristić, mère de disparu. Le mois suivant, l'Association des familles de personnes kidnappées et disparues au Kosovo-Metohija a diffusé un autre film lors d'un rassemblement qui s'est tenue à Kraljevo : « A la poursuite de la vérité... Où sont-ils ? ». Ce dernier avait pour objectif premier de mettre en avant la disparition de 572 personnes pour lesquelles les familles réclament la Vérité et la Justice.

La Journée internationale des victimes de disparition forcée a été l'occasion de réitérer cette volonté. Marquée par de fortes déclarations des familles de victimes, ces dernières ont une nouvelle fois rappelé leur intention de ne jamais cesser leur quête de la Vérité et des responsables. La demande d'ouverture de toutes les archives et de poursuite des fouilles dans les lieux suspectés d'être des fosses communes a été réitérée et des lettres de la Commission pour les personnes disparues du Gouvernement de la République de Serbie et le service de recherche de la Croix-Rouge ont été lues.

La lutte des familles des personnes kidnappées et disparues au Kosovo est une lutte intergénérationnelle. En effet, l'association souhaite que la lutte ne meurt pas avec les personnes qui l'ont instiguée. Ainsi, un atelier a été organisé pour les jeunes membres de l'Association dans le but de les informer sur le travail réalisé par les familles. L'objectif principal de la tenue de tels ateliers est l'inclusion des jeunes dans le renforcement des capacités des organes de l'Association. Leur rôle est très important et significatif pour la poursuite de la lutte pour la vérité, la justice, et la réparation. Cette lutte est également intrarégionale. Des associations de familles de personnes disparues de Bosnie-Herzégovine, de Croatie, du Kosovo, du Monténégro et de Serbie ont signé un protocole d'accord sur la création d'un réseau de coordination régional à Sarajevo.

L'association a également publié sa revue « Vérité Volée ». Cette publication a été réalisée dans le cadre du "Projet d'appui à la recherche de personnes disparues en République de Serbie".



ENGLISH VERSION

I hug you, more than with my arms,
I hug you with my soul,
This soul in pain that feels your emptiness since the first day I lost your way.
Every time I feel the air pass through my fingers and I turn around to see
the moon rising over my head, I think of you.
Where you will be and if you are still there.
I look for you among the passersby on a crowded street after a hard day.
I find you in the anonymous face of a stranger on the subway.
I carry you with me, gone in the distance.
You are there even if you are not.
You slip through the space of my fingers
I embrace you
I feel you.
I hold you in my arms
For I can do nothing but hold you with my soul.
Waiting for your return.

Emilio Eduardo Padilla Villanueva

Duty of Truth

Duty of Truth is the biannual magazine of the Euro-Mediterranean Federation against Enforced Disappearances (FEMED). Through the activities of the organization, the news of its member associations and the testimonies of victims and experts, we review the issues related to the fight against enforced disappearances in the Euro-Mediterranean region.

The very essence of FEMED is to support and highlight the struggle of the families of the disappeared and in particular the mothers, wives, daughters and sisters of the disappeared. Indeed, the latter are in the front line in the struggle against enforced disappearances and probably the most affected by the disappearance of a loved one. As the keystone of this struggle, they carry the quest for Truth and Justice at arm's length and become de facto activists and defenders of human rights to whom the FEMED wishes to pay tribute in the sixteenth edition of its review Duty of Truth (DDV).

Director of publication : Nassera Dutour, President of FEMED

Editor-in-Chief: Ines Jaziri, Program Officer

Contributors to this issue: Nassera Dutour, Inès Jaziri, Jeanne Solal, Véronique Nahoum-Grappe, Houria Sabri Benaziza, Adèle Grolleau, Blandine Millot, Elias Stitou

Graphic design: Inès Jaziri, Program Officer

Euro-mediterranean federation against enforced disappearances (FEMED)

 77bis Rue Robespierre, 93100 Montreuil, France

 07 60 21 06 22

 secretariat.femed@disparitions-euromed.org

 www.disparitions-euromed.org

 www.facebook.com/disparitions.euromed

 www.twitter.com/FemedOnline

 www.instagram.com/FemedOnline

Summary

Editorial

Jeanne Solal, The truth seekers31

Experts' insights

Véronique Nahoum-Grappe, Mothers for peace34

The word of the victims

Houria Sabri Benaziza, These voices that assail us37

FEMED's activities

Trainings40

Advocay missions.....41

International day of victims of enforced disappearances.....42

Conferences and round tables45

News from our members associations

Djazairouna, a feminist association working against violence at all times46

CFDA - SOS Disparu, the tireless struggle of mothers, women and families for Truth and Justice47

The coordination committee of the families of the disappeared in Morocco, an active association in the face of silence.....49

Committee of the Families of Missing and Kidnapped Persons (Lebanon), an association working to preserve the memory of the victims.....50

Lebanese Center for Human Rights (LCDH), a generalist association fighting against all human rights violations51

Association of Families of Kidnapped and Missing Persons from Kosovo, the struggle for truth, a regional and timeless struggle52

Editorial



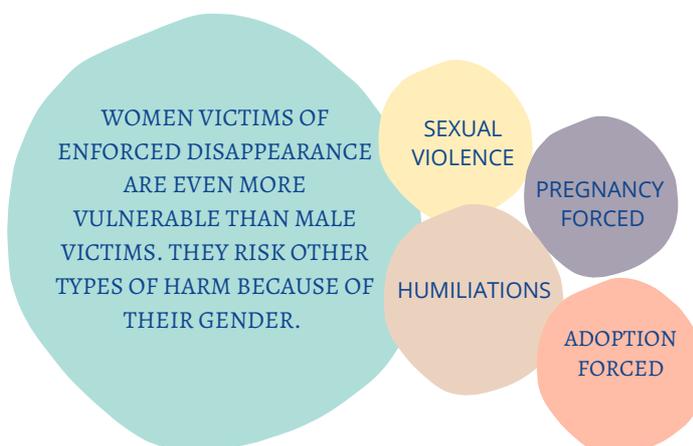
The enforced disappearance of a person is frequently conditioned by his status and/or function (journalists, human rights defenders, whistleblowers, and political opponents are often the victims of this serious human rights violation). This crime is perpetrated by the agents of a repressive state against people who are often considered "troublesome".

Considering gender discrimination, the majority of the so-called "direct" victims of enforced disappearances are male.

However, as the Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances states in its 2012 General Comment on Women Affected by Enforced Disappearances, "although statistics show

that it is mostly men who are victims, [...] [it] has in its files a number of cases of women who have disappeared."

In situations where the direct victim is a woman, the enforced disappearance is often accompanied by numerous harms such as sexual violence, forced pregnancies, possible illegal adoptions and other violence due to their condition as women.



If statistically, the "direct" victims of the disappearance are male, the relatives of the disappeared, victims of the disappearance in the sense of article 24 of the Convention, are mainly women. The disappearance of a man undermines the balance and socio-economic security of the household in societies where the male figure represents the breadwinner and where the law makes a difference between the rights of women and men. Economic, social and psychological prejudices, marginalization, insecurity, rejection and isolation are the evils of women, daughters and mothers of the disappeared. However, where men of the family disappear, whether in times of war or for reasons of political criminality, women's movements have been created.

Condemned to search for their loved ones, women have become the instigators of the struggle against enforced disappearances. These women, the main actors in this complex struggle, are precipitated at the crossroads of institutional and social dominations. Some of them, rooted in family patterns where differentiated social relations are manifest, are propelled to the front line of the search for truth and the struggle for the independence of justice. Making their victimhood a political fact, they knocked on the doors of the responsible institutions, setting themselves up as true defenders of human rights, using this impossible mourning.

The movement of the Mothers of Plaza de Mayo in Argentina was one of the first social and political movements whose objective was the search for the truth about the disappeared, kidnapped by the generals of the military dictatorship. These women, like those who would carry the fight some years later in Algeria, were widely stigmatized, considered as "mourners" (Bouteflika's speech on September 15, 1999 at the Harcha Hall), "crazy" (the madwomen of the Place de Mai or as shown by the title of Ahmed Hanifi's book, "The Madwoman of Algiers") or even "witches". This stigmatization generated by a projection on the political scene confirms the theory according to which, any "embarrassing" woman can be considered as struck by hysteria, or as a witch. If they no longer literally risk the torment of fire, they risk derision or public humiliation at best, and violation of their physical integrity, enforced disappearance, arbitrary detention or other serious violations of their fundamental rights in the worst circumstances. Within these women's collectives, a crucial observation emerges: mothers are the main protagonists of this mobilization. From Mexico to Turkey, through Algeria and Syria, the associations of families of the disappeared are carried by mothers, leading to the hypothesis of motherhood as a mobilizing factor and pushing us to think about the bond of filiation in the political field. Between distinctive symbols and revealing statistics, the mothers of the disappeared seem to have established themselves as the most "legitimate" to carry on this struggle. The names of certain associations of victims' families bear witness to this: Mothers for Peace and Mothers of Saturday in Turkey, Mothers of the Plaza de Mayo in

Argentina, Mothers of Srebrenica in Bosnia, Abductees Mothers in Yemen, Madres Buscadoras in Sonora, Mexico, Mother for Peace in the former Yugoslavia...

The social representation which results from this observation, at the time of analyzing the various stigmas which they were allotted is all the more striking: the mother, before the disappearance of the child, assigned to a role because of her maternity is going to be in fact immediately extracted from it. Beyond this political mobilization "forced" by the disappearance of a dear being, this loss of the child generates the acquittal of the membership to a form of social organization

**“
... are propelled to the
forefront of the search
for the truth and the
fight for the
independence of
justice
”**

where the woman would be defined by her role of mother within the hearth. At the same time, the disappearance of the child will generate the exit from the home for the purpose of mobilization and the search for the truth.

In the course of these political and militant actions, the traditional role of mother, circumscribed to the private-domestic framework, began to be redefined through the incorporation of new attitudes such as the incursion into the public sphere, the elaboration of public demands, militancy and direct confrontation with state and military institutions. As Nora Cortiñas, mother of the Plaza de Mayo, said in her interview with Mabel Belucci in 1999: "We have given birth to a political life, and in the street. [...] We revalue motherhood from a public space. We are the mothers who have been given a new role and for many of us, we were not ready for that". This specificity of mobilization is often assigned to a maternal role subject to an essentialization of women, conditioned to a figure of "woman mother", considered alienating and contrary to

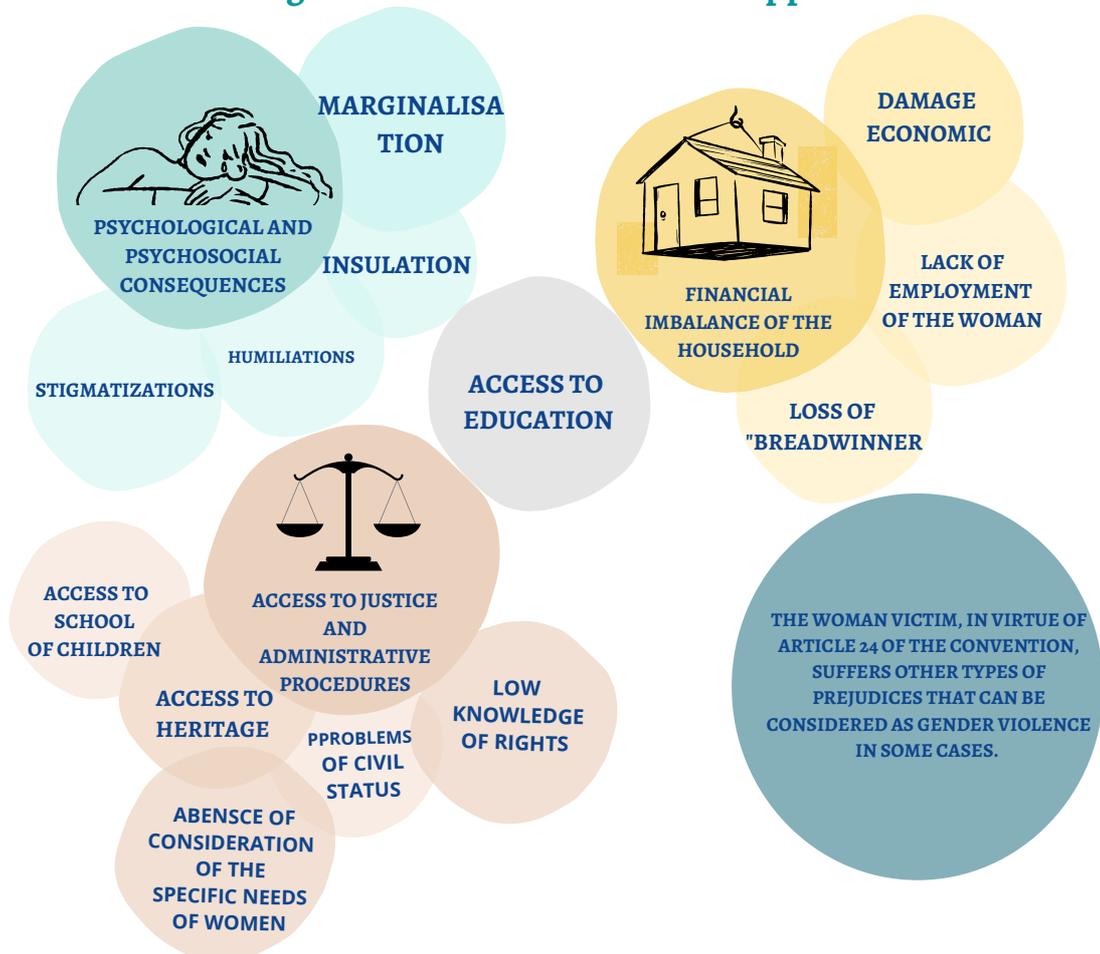
contemporary constructivist theories. In fact, the movements of mothers of the disappeared and the social proposal that they have made reinforce in some way the traditional role assigned to women and legitimize the essentialization of women, defining themselves as "public women" because of their motherhood.

In specific cases such as Algeria, some feminists have actively rejected movements against enforced disappearances and for the establishment of the truth. Indeed, without taking into account the random nature of enforced disappearance during the 1990s, some feminist movements have largely equated the mothers of the disappeared with the mothers of Islamist terrorists, thus considering them as opponents of their demands.

This rejection of these women, defenders of the right to truth and justice, raises the question of the intersectionality of struggles in feminist movements. Indeed, if the struggle for women's rights should be a holistic process, these women, leaders of the struggle against enforced disappearances, victims of their social positions, have seen their demands dismissed from feminist priorities, even though their claims support common objectives of peace, democracy and independence of justice.

However, these women have largely integrated the resources available to them at the international level and have rapidly inserted themselves into transnational networks. Present at the various sessions of the Human Rights Committee, in constant and direct contact with the United Nations Working Group on Enforced or Involuntary Disappearances (WGEID), these women who "were not ready for this" have become emblems of the struggle against impunity and for the search for the truth. These mothers were able to raise their voices to the point of actively participating in the writing of the Convention in 2006.

Gendered human rights violations due to the disappearance of a loved one



Experts' insights

Véronique Nahoum-Grappe, Mothers for peace

Véronique Nahoum-Grappe is an anthropologist and ethnologist. A researcher at the EHESS, she is one of the editors of the journal Chimères, founded by Gilles Deleuze and Félix Guattari in 1987.



There is no movement of "fathers of the disappeared" or "fathers for peace" equivalent in form, in action and in number to the associations of mothers of the disappeared, or of mothers for peace. There is no equivalent, in terms of field action and stubborn fidelity until death, to those women's associations that have been formed, especially since the 1970s, where murderous regimes and atrocious wars massacre populations of all sexes and ages. Women are generally very present in the militant base of humanitarian charities, but the women's movements against war are different.

A specific form of social and political movement

The movement of the "madwomen of the Plaza de Mayo" in Argentina was the first to invent the specific forms of a social and political movement whose goal was the search for the eleven thousand disappeared, murdered by the military dictatorship between 1976 and 1983. Turning, dressed in black, in a public square, these women were stigmatized ("the mad ones") and repressed. Some of them were tortured and murdered, but they continued to shoot in black in the

Plaza de Mayo. After the dictatorship, they received awards and recognition that did not change them any more than the repression did, but that allowed them to continue filming, to file lawsuits more easily, to conduct investigations, and to go and scratch the ground of mass graves and deserts thirty or forty years later, where they assume that their son's body was dumped. In time they become grandmothers of the disappeared. Everywhere in the world where male family members disappear for reasons of state political crime, women's movements have been created: Algeria with the Collective of Families of the Disappeared, Turkey with the Mothers for Peace, Russia, with the mothers of the disappeared during military service during murderous hazing; in Belgrade in the 1990s, with the "Women in Black"; in Srebrenica since 1995; in Syria, where men, women and children are tortured and disappear in the jails of the ruling power and elsewhere in the world. The women who engage in these movements belong to all walks of life, and are determined in a somewhat particular, tragic and time-obsessed way. They are of

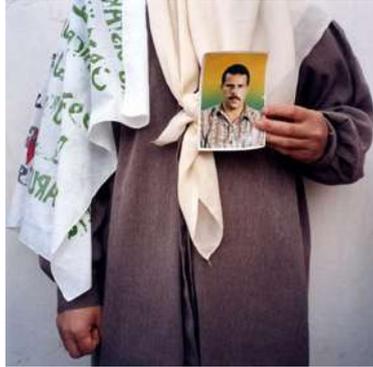
course accompanied by men, those who are not dead, and those who support them politically. But they have the initiative of the ways of doing things, notably the fact of posing the absolute necessity of the action of ground, and with it, the courage that follows from the physical engagement, from the moral necessity of "moving", of doing something.

An unthought-of feminism

The women's associations "for peace" searching for the missing men of the family have not been the object of a real memorial awareness in the history of feminism. The figure of the woman-mother (especially of a son) has been so highly promoted and instrumentalized at the expense of women's real freedoms, both by religions and by the fascist regimes of the twentieth century, that feminist theories have turned away from this theme posed as alienating. The social fact of these movements obliges not only to think about the link of filiation in the political field but also to pose as violent and radical the affective link of the women for the men of the family, in particular the sons. This has kept many theorists away from a serious study of the Mothers for Peace movements. This has kept many feminist theorists away from a serious study of the Mothers for Peace movements. Feminism was theoretically constructed against the normalized social roles, thought to be alienating. The affective family link between mother and son, between mother and men of the family, has thus been deprived of all its loving force. Now this link, which I call here an affective social

link between family members, is marked by a great charge, positive and sometimes negative, which no link in the other social and professional spaces of the adult has. The Mothers for Peace movements, transnational, are in fact of a universal radicality. They represent a feminism that defends "sons", and all men, with that strength of the weak that is reflected in the parable of the truck, a truck that a mother manages to lift alone, because her child is screaming underneath. Mothers for peace are warriors against war, says Nanou Rousseau: they enter into action with cunning, courage and a reflexivity based on the fundamentals of "human" rights. Human rights which are at the base of the action of this maternal-political feminism, are entirely directed towards the defence of all sexes and ages. Women's pacifist movements are not yet well perceived in their historical and political value. They are radical and exceptionally faithful to their cause in time, because the tragic loss is at the basis of the choice of action. Long before Antigone, many women rose up against the power to bury the bodies of murdered sons and husbands, because the position of the feminine in relation to the virile cultures of war is very particular. It politicizes not the biological bond as such, but the affective bond of family proximity that it most often implies. These women's associations take risks, take action, and by fighting against crimes against women and men, they denounce them. The maternal and family bond draws a radical political force from a pain impossible to express. It is this pain that keeps them standing,

statuesque, in trials, demonstrations, and commemorations. And this until their last breath, even though the crimes denounced have been forgotten. Because the extreme present of the pain exceeds any duration, and finds an essential link between tragedy and politics.



The voice of the victims

Houria Sabri Ben Aziza , Ces voix qui nous assaillent

Houria SABRI is the wife of Kaddour BENAZIZA. Houria accompanied and supported her late husband for over 20 years in his struggle and quest to establish the truth about the fate of his mother Gat Daouia. Houria is herself a feminist and human rights activist. She is the author of several articles on the themes of discrimination and violations against women in Algeria and on the terrible tragedy of forced disappearance.



In this meeting, a mother, Gat Daouia widow Benaziza, abducted from her home on the night of June 2, 1996, in Constantine, Algeria, by military security agents, and who never reappeared, talks to her eldest son, Benaziza Kaddour who died in 2020 at the age of 69.

Daouia, an elderly and ill woman, is a victim of enforced disappearance, a crime qualified as a crime against humanity by the UN since 2010. With the other families of victims of enforced disappearance, more than 20,000 in Algeria, Kaddour made the fight for Truth and Justice for his mother and all victims of the "war against civilians" during the black decade, the center of his life for over 20 years and until his death.

Kaddour has never mourned his mother, her loss in inhumane conditions and violence of the most basic human rights, and his life has been smashed against the wall of denial and contempt of a liberticidal power that practices oppression and repression as a mode of governance.

It is dusk, the moment when daylight is struggling to give way to darkness. A man sits alone on the side of a road in the middle of nowhere. We cannot distinguish his features. A shadow comes forward and addresses him. He immediately recognizes the voice; we do not forget the first voice that cradled our arrival in the world.

-What are you doing here my son, shouldn't you be on your way to rest?"

-It is true mother that I had a burial and that they wrote that I should rest in the sleep of the just, but how can I find peace

knowing you deprived of a burial?...and this nightmare of your image broken under torture, calling us your children to your rescue, this nightmare haunted my nights for years, and this image I carried to my grave. "

-You are my orphans, and even in the worst moments, I never stopped thinking about you, I saw you lost, and I was afraid for you, and my suffering was increased tenfold. "

-Tell me mother, where did they take you on that terrible night? What did they do to you that you never came back? Were you

cold? Were you thirsty? Did a charitable hand cover your aged and sick body? Did someone have mercy on you in the hell you were thrown into? Was there a merciful hand to cover your aged and sick body, to have mercy on you in the hell you were thrown into. Forgive me mother, I know your modesty, those of the women of our country, but these questions torment me since".

Assailed by remorse, he immediately regrets these questions like a knife that one turns in the wound. Wouldn't he try to exorcise his feeling of guilt, of powerlessness for not having been able to spare his mother the ordeal she suffered, to tear her away from the fatal fate that was reserved for her?

Is it not the case that the secret of the terror services, whatever their name and the acronyms behind which they hide, is displayed in all its horror on the faces of their victims, and is it not read in the destiny that they rewrite for them?

-You are an educated and cultured man my son, torturers everywhere are similar, ours have had their masters from the long colonial night, and neither the places nor the practices have changed here. The survivors of yesterday as well as those of today come out of their clutches with a life forever damaged. We, it seems, have been forgotten

by men and gods. We are only a cry, not a cry of vengeance but a cry of pain and thirst for justice.

You know my son, in our solitude in that dark forest, over there behind you, it is the youngest among us who grieve me the most, so much do the tears of their mothers burn and flay their hearts."

A silence like an icy cold freezes them both. Then, hesitantly, the shadow asks in a low voice:

-Did my neighborhood neighbors who have become friends after years of sharing our sorrows and joys wait for me? Did they cry for me? Did they regret not being able to find a grave in my name in the cemetery to visit me and recite the Fatiha for me?"

-Mother, you who have been at the school of life, who have known the throes of colonialism and then the disappointed hopes, you know how terror reigned then, the power, the Houkouma as the common people call it, cultivated mistrust and suspicion, people were nipped with fear and fear fueled the misunderstanding. It is especially the women, courageous mothers in your image who, unwillingly, braved the forces of repression, broke the wall of silence, the wall of fear, and recognize themselves the victims, and recognize themselves the crime, and recognize themselves the supreme value of Truth and

[1] The Fatiha is the opening sura of the Qur'an and is an essential part of the Muslim burial ritual; it is also recited at the grave of the deceased during cemetery visits.

[2] The Houkouma, in Algerian translates government and power.

Justice to preserve the part of humanity in all of us. "

He would like to tell her more, to comfort her in her loneliness and wandering, to tell her that none of the families who share the misfortune of hers forget and will never forget, that the crime that was perpetrated against theirs has redrawn their lives and their perception of tomorrow.

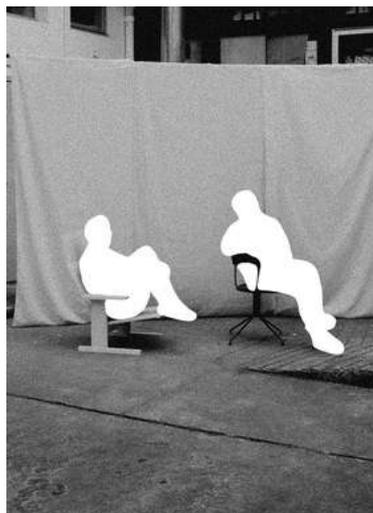
He said to her:

-Mâ, more and more women and men, young and old recognize themselves in our struggle, its legitimacy, its scope and its place in the struggle of an entire people for a dignified life. And even if today, we leave one after the other, worn and bruised, even if we all had to leave, our children and grandchildren will continue to chant your names, generation after generation, against the guilty oblivion, against the Hogra, and for the advent of a better Algeria, of a better world.

And always this modesty of our mothers who embrace their boys who have become men only with their heart:

- Get up my son and go in peace, do not stay on the edge of this road to nowhere, I can only leave the forest of shadows once and I did it for you, to see you again. "

He would have loved so much to hug her to his heart, but how to take a shadow in his arms, God how hard it is to lose your mother, to live her forced disappearance, not once but a thousand times.



[3] Hogra, is a word used by Algerians to describe and denounce the repression and oppression that characterize the power in place.

FEMED'S ACTIVITIES

The Euro-Mediterranean Federation against Enforced Disappearances (FEMED) is driven by many objectives that transcend its actions and activities. Composed of associations of victims' families, it seeks mainly to support and enhance their initiatives through training, allowing them to increase their legal and technical knowledge of the phenomenon they are fighting. By holding advocacy missions and organizing events, the FEMED also works to ensure that the cause of the disappeared is not forgotten.

Trainings

Iraq has the largest number of victims of enforced disappearance in the region, generated by numerous conflicts and violent episodes over the last five decades.

Aware of the need to increase the knowledge of victims' family associations about their rights and the mechanisms for their protection, FEMED brought together several Lebanese and Iraqi member associations in Baghdad from June 3 to 5, 2022 to provide them with the necessary tools to document cases of enforced disappearances. Introduced to interview techniques, the participants benefited from a real clarification of the difficulties encountered in collecting all the necessary data in accordance with the admissibility criteria contained in the different forms presented by the international human rights protection mechanisms such as the Working Group on Enforced and Involuntary Disappearances and the Committee on Enforced Disappearances (CED).



This same training was replicated in Tunisia. Although Tunisia does not have any cases of enforced disappearance on its territory, it is a good place to meet human rights protection associations, especially Libyan ones. Therefore, different participants from associations members of the FEMED have made the trip from Morocco, Algeria, Libya, Lebanon and Turkey. This training was a real platform for exchange and, in addition to providing additional knowledge to the participants, it facilitated a sharing of experience and real discussions, particularly on the work that the FEMED could carry out in each country.

Advocay missions

Meeting of associations and stakeholders in the fight against enforced disappearances, Beirut, Lebanon

November 13, 2018, marks the adoption by the Lebanese parliament of Law 105. This law establishes a ten-member National Commission on the Disappeared whose main mission is to shed light on the fate of the disappeared.

The FEMED welcomed the creation of this National Commission for the Missing, which has been long awaited by the families who hope that the fruit of its work will put an end to their suffering and provide answers to the questions that have disturbed their sleep for years. In order to strengthen the links with its partners in the field and to jointly reflect on the different activities they could develop, the FEMED sent a small delegation to meet with various associations and stakeholders in the fight against enforced disappearances. The report made by FEMED is striking: although encountering difficulties to be set up, this commission blows a real wind of hope as to the outbreak of the Truth about the disappeared in Lebanon.

Meeting with the authorities - Bagdad, Iraq

As usual, at the end of the training in Iraq, a delegation composed of members of the federation and local associations met with the Iraqi authorities.

The various discussions focused on the new Iraqi law criminalizing enforced disappearance, which was to be adopted in 2021. Indeed, if Iraq is a Party to the Convention, it has not yet transposed the various provisions contained in the treaty within its national law. After studying the draft law and considering its timidity, the FEMED issued various recommendations to the actors we met.



United Nations Human Rights Council - Geneva, Switzerland

Struck by the need to alert international bodies on enforced disappearances and human rights in the countries of the Euro-Mediterranean region, the FEMED attended the 51st session of the Human Rights Committee in Geneva. Composed of its Moroccan, Algerian, Libyan, Iraqi and Turkish member associations, the FEMED delegation shared its concern for the increase in cases of enforced disappearance in different states of the region.

The meetings with the Committee on Enforced Disappearances and the WGEID opened the way for closer collaboration between the member associations and the UN bodies, which, through the various testimonies of the representatives of the victims' families present, received a broad overview of the situation of enforced disappearances and the establishment of the Truth in the Euro-Mediterranean region. As enforced disappearance is intrinsically linked to other serious human rights violations, the FEMED delegation met with various UN actors whose mandate has an impact on all the obstacles encountered on their way to Truth and Justice, such as the Special Rapporteur on the independence of lawyers and judges, the Director of the North Africa / Middle

East office, the Special Rapporteur on Violence against Women, the Secretariat Working Group on Arbitrary Detention, the Rule of Law and Democracy Section as well as the Special Rapporteur on the rights to freedom of peaceful assembly and association. The FEMED delegation also met with various representatives of States to the United Nations such as representatives of the Permanent Mission of the United States and France.

Acting against the denial of Justice : 30 août 2022

Enforced disappearance is a real tool of terror used by States to silence those they do not want to hear. To this silencing of their loved ones, families respond with a tireless and daily quest for Truth. An international day for the victims of enforced disappearance cannot pay tribute to an ongoing and daily struggle. Indeed, this crime, which is inscribed in the heart as well as in time, impacts the lives of the families irreversibly, leading them to face the denial of justice and the impunity that is inherent to it. This is why the FEMED launched its campaign "Act against the denial of Justice", a week-long campaign in Paris, from August 29 to September 4, 2022. The campaign was a success, bringing together nearly 400 people around the issue of enforced disappearances for a whole week.

Enforced disappearance, a crime against humanity

The campaign began on August 29th, 2022, with the event "Enforced disappearance, a crime against humanity" during which the film "Y'a plus d'Amine" was screened at the City Hall of the 20th arrondissement of Paris. Various speakers then took the floor to explain the content of the crime of enforced disappearance as a serious violation of human rights. Olivier de Frouville, member of the Committee against Enforced Disappearances, Emmanuel Decaux, former president of the Working Group on Enforced and Involuntary Disappearances of the United Nations, Jimena Reyes, lawyer and director of the Americas office of the FIDH, Ziad Majed, political scientist and Franco-Lebanese researcher and professor at the American University of Paris, discussed and debated the various issues and questions that surround the definition of enforced disappearance.



« Gathering against Impunity »

Gathering against impunity was the initiative promoted by the FEMED on the occasion of the International Day of the Victims of Enforced Disappearance on August 30th, 2022. At the Place de la République, many activists fighting against enforced disappearances from all over the world gathered to denounce the atrocity of this crime. For those who could not join this initiative, an online rally called M "in" UTE was set up. The latter transformed the national rally into an international one with the physical or digital presence of associations from Turkey, Lebanon, Argentina, Panama, Iraq, Egypt and many other countries, proving that enforced disappearance is far from being confined to a single region of the world and is a human rights violation practised in many states. The days following this gathering focused on each of these regions affected by enforced disappearance and highlighted their particularities.



The Middle East, impunity yesterday and today

The Middle East is a region where enforced disappearance has been rampant for several decades. Accompanied by other serious human rights violations such as torture, extra-judicial executions and arbitrary detentions, it is a widespread practice in most states. On August 31st, FEMED invited various experts and victims or families of victims of enforced disappearance to express themselves through poignant testimonies demonstrating the longevity of this inhuman practice.





"North Africa: I cannot forgive if I am not asked to forgive"

According to Auguste Rodin, "art is the most sublime mission of man since it is the exercise of thought that seeks to understand the world and make it understood". It is difficult to explain the atrocity of enforced disappearance and even more difficult to portray the suffering of the families, but through the exhibition "Disappeared" in collaboration with the Workshop of Artists in Exile, FEMED wanted to pay tribute to the disappeared. During the opening of the exhibition, North Africa was put in the spotlight by Nassera Dutour, Rachid El Manouzi, Alaa Hasi and Muhammed Ebaid who enlightened the public on the impunity that prevails in Algeria, Morocco, Libya and Egypt.

"Latin America: Why we seek them out... Because we love them."

During the event focused on Latin America, on September 2, FEMED screened at the Paris City Hall, the film "In the name of all my brothers" by Samuel Laurent Xu, about the military dictatorship and forced disappearances in Chile. In the corridors were exposed engravings of the Mexican artist Alfredo Lopez Casanova entitled "Grabar es resistir" as well as the Mexican artist Emilio Eduardo Padilla Villanueva in collaboration with FEMED entitled "Apapachos". The screening was followed by a debate between speakers from different Latin American countries, allowing for a comparison of experiences and practices of enforced disappearances and transitional justice implemented.



« Journey to the Truth »

Families in their search for the Truth, find themselves confronted with numerous obstacles. In order to show the difficulties encountered by these families to the general public, the FEMED has set up a truth trail on Place Jean Rostand in Paris. In tents, photo exhibitions retraced the struggle of the families of the disappeared for truth, justice and the struggle against impunity. The public was also able to discuss this with members of the FEMED and other partner associations.

The day ended with a touching performance by the Colombian association Ciudadanias por la paz as well as speeches by personalities who came to support the struggle of the families of the disappeared.

« Europe: Enforced disappearances, a state secret »

Although the phenomenon of enforced disappearance is less known in Europe, the continent is no less spared and has even been the first instigator of this practice. Thus, to conclude this campaign, FEMED chose to screen the film of the director Africa Moreno "Forgotten Underground", about the Spanish mass graves.



It was followed by interventions of Berivan Firat, activist of the Kurdish Democratic Council; Nuray Simsek, human rights defender in Turkey, laureate of the Marianne Initiative; Tatsiana Khomich, human rights defender in Belarus, laureate of the Marianne Initiative and Bachir Ben Barka, son of the disappeared, Mehdi Ben Barka.

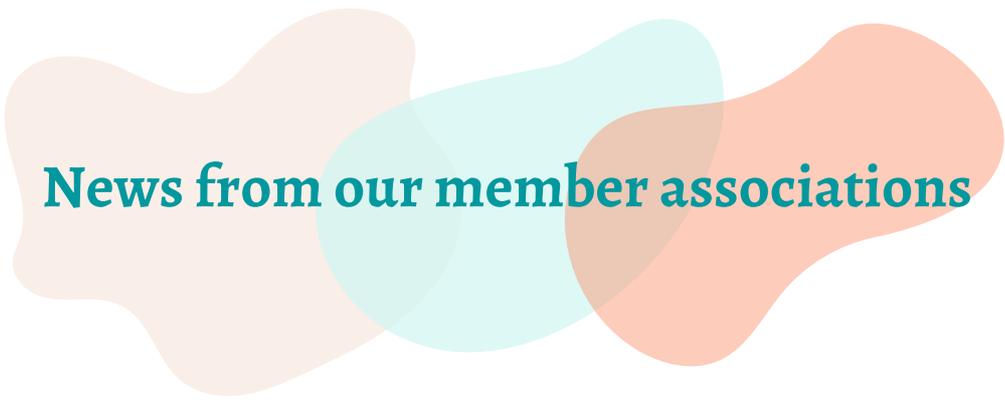
Conferences and round tables

International Women's Rights Day

Women are essential figures in the fight against enforced disappearances, as this Duty to Truth review testifies. As the real driving force behind the families' struggle, they are at the forefront of the quest for Truth and Justice. As a true mirror of the struggle against enforced disappearances, the FEMED, in partnership with the Horrapress.eu platform, wanted to highlight their struggle. On March 12th, 2022, in the wake of International Women's Rights Day, women, and family members of disappeared persons from Syria, Lebanon, Morocco, Algeria, Libya and Iraq, challenged public opinion on their role, as women, in the fight for Truth and Justice. The debate opened an active discussion on the challenges that women face today in the fight against enforced disappearances and in transitional justice processes.

International Human Rights Day

The International Human Rights Day of December 10, 2022, was the occasion for FEMED, in collaboration with its member association the Collectif des familles de disparu.es en Algérie (CFDA), Riposte Internationale and the Ligue Algérienne des Droits de l'Homme (LADDH) to organize a conference for the 74th anniversary of the Universal Declaration of Human Rights (UDHR). This day focused on the declaration and aimed to highlight the various violations of the UDHR and their consequences perpetrated within North African states specifically. The experts present were able to underline the importance of the UDHR while exposing its limitations. Paced by numerous testimonies of victims of human rights violations, this day gave rise to a thorough reflection on the real effectiveness of this historic declaration.



News from our member associations

Djazairouna: a feminist association working against violence at all times

Djazairouna was created in 1996 by the families of victims of disappearances due to terrorism and the survivors of massacres in the Mitidja region. Although multiple and diverse, its missions all pursue the same objective: the establishment of a secular and democratic State of Law, where equality and individual and collective freedoms are respected, and where access to social, economic and cultural rights are guaranteed. To this end, Djazairouna works to allow access to fair reparation for the prejudice suffered by the victims of terrorism in the 1990s and also for the victims of gender-based violence.

Indeed, over the years, Djazairouna has become a real feminist association fighting against the structural inequalities that affect Algerian society. As a real support for victims of sexist and sexual violence, it has during the year 2022, worked to raise awareness, support and accompany Algerian women and girls. Thus, various campaigns and training were carried out on women's rights, for the general public and activists. More concretely, it has directly ensured the care of girls and women victims of sexual violence in the Wilaya of Blida and set up various discussion groups and psychological and legal support sessions. To accompany these concrete actions and to inform as many people as possible about the violence suffered by women, Djazairouna is currently working on a capitalization document on terrorist violence against women, particularly rape, through the collection of works by associations, media, artists, researchers and writers, and victims.

Having developed strong expertise in the field of advocacy, both nationally and regionally and internationally, the association submits numerous reports and contributions to various regional and international human rights protection bodies. It has submitted a contribution on violent extremism in Algeria for the preparation of the report of the Secretary General of the United Nations on the threat posed by terrorist attacks based on xenophobia, racism and other forms of intolerance, or in the name of religion, and participates in various events organized by the United Nations Centre for Counter-Terrorism or the Office of the High Commissioner for Human Rights. Finally, Djazairouna has developed a training program to strengthen the capacities of activists and civil society organizations in Algeria. The development of civil society is essential for the organization, which sees it as an important step towards democratization and the establishment of the rule of law.

CFDA and SOS Disparus: the tireless battle of mothers, women and families for Truth and Justice

The Collectif of families of disappeared in Algeria (CFDA) and SOS Disparus, its Algerian branch, were born at the end of the 1990s, under the impulse of a group of mothers of the disappeared. These mothers, in search of their children, fought tirelessly so that the voice of the disappeared would not be silenced.

To this day, the CFDA and SOS disparus work to make the voices of families and victims heard through numerous advocacy missions. On March 17th and 18th, the CFDA led a mission to Brussels to present its report on the judicial system in Algeria: "Justice in Algeria: the failure of the rule of law. Thus, various officials of the European Parliament, the European Commission, MEPs and diplomats were alerted to the issue of the disappeared, of the right to freedom of expression, association, assembly and demonstration in Algeria.

The CFDA and SOS disparus also worked to raise awareness of the issue of the disappeared on social networks, through conferences and training. The CFDA organized a training session on the role of an observer of human rights violations on February 28th and March 1st for its teams in Algeria and France. This training provided participants with a better understanding of the challenges of monitoring and a broader and more global vision of the repression that human rights defenders face.

On social networks, the CFDA and Sos Disparus were also very active. The two associations published a press release to alert and inform about the situation of human rights defenders in Algeria. They strongly denounced the actions of the Algerian state following the dissolution of many civil society organizations and the increase in the arbitrary detention of journalists and bloggers. The group of solidarity with Algerian civil society, of which SOS Disparus and the CFDA are the initiators, launched the campaign

#PasUnCrime. The campaign aimed to draw attention to how the Algerian authorities are increasingly trying to stifle dissident voices and independent civil society.

These two associations are strongly trying to put forward this civil society since it is a guarantee of democracy and rule of law. Thus, quite naturally, the CFDA participated in a meeting initiated by EuroMed Droit on 11th and 12th of February 2022. By bringing together associations, unions, and NGOs working in the field of human rights in Algeria, it allowed for a debate on the complex situation of freedom of expression, freedom of association, and women's rights. SOS Disparus and the CFDA also invested in the launch of an electronic campaign "#I Can't Forgive If I'm Not Asked to Forgive" to denounce the so-called Charter for Peace and National Reconciliation on its 17th anniversary.

As a reminder, this charter denied the families of the disappeared their right to know the truth about the fate of their loved ones and to obtain justice for the harm they suffered. The week-long campaign paid tribute to the struggle of mothers and fathers who died before the truth about the fate of their disappeared children came to light.

Indeed, the parents and mothers of the disappeared have been honoured many times during this year. As instigators of the first battles, they carry the fight against impunity to the end of their arms in Algeria.

Mother's Day is put on the agenda by the CFDA every year to pay tribute to the mothers of the disappeared. The traditional gathering of the mothers of the disappeared of SOS Disparus in front of the CNDH on Sunday 29 May 2022, was followed by a convivial afternoon in the offices of Algiers and Oran

with speeches by friends of the association, messages of solidarity and support for the families of the disappeared, testimonies of the mothers, and the broadcasting of videos relating their struggle and small gifts were offered to them.

The issue of mothers was also addressed through the issue of women. To open a real debate on the issue of women's involvement in peace processes, the CFDA organized a conference with several roundtables on Saturday, July 23, simultaneously in Algiers and Paris, entitled "Women's participation in armed conflicts, peace processes and post-conflict periods: collective mobilizations, militantism and protest movements. This conference brought together a dozen speakers and a hundred participants between Paris and Algiers. First, the speakers discussed the dichotomy between the active participation of women in armed struggles, collective mobilizations, and protest movements and their weak representation in peace mechanisms and decision-making bodies during post-conflict periods. In a second phase, the conference analyzed the continuities and transformations of women's collective struggles and mobilizations in the Maghreb from the second half of the 20th century to the present day.

As a symbol of renewal, 2022 has given rise to the desire to modernize the website of the Radio des sans voix. A true tool for the promotion of human rights culture in Algeria, the Radio gives a voice to the voiceless, to women and students, to experts and activists while addressing art, history, current events and social issues.



RADIO DES SANS VOIX



The Coordination Committee of the Families of the Disappeared in Morocco, an active association in the face of silence

Born in the 1990s, the Coordination Committee of the Families of the Disappeared in Morocco is a key player in the fight against enforced disappearances. As the main contributor to the Moroccan Truth and Justice Forum (FMVJ), it has become over the years one of its most important functional commissions.

Thus, during the year 2022, the members of the Committee actively participated in all the actions carried out by the FMVJ (demonstrations, end strikes, seminars, conferences, the constitution of files, participation in meetings with national and international authorities, periodic meetings between its members, general assemblies of families...). They also organized an international colloquium on enforced disappearances in Morocco from 20 to 22 April 2022, bringing together many political actors and human rights defenders. Important recommendations came out of this colloquium, especially the creation of a new independent truth commission.

Indeed, even though the various national authorities are pushing for the closure of the files of the disappeared, many cases remain unresolved, despite the creation of the Equity and Reconciliation Commission (IER) in 2006. Since then, the Committee has been working to have these "unresolved cases" recognized for Truth and Justice to triumph.

Thus, in response to the Moroccan State's report to the Committee on Enforced Disappearances (CED), the Committee on the Disappeared in Morocco drafted an alternative report pointing out the numerous gaps and failures of the Kingdom to meet its obligations in terms of human rights protection and enforced disappearances. While the Committee claims that only two cases of enforced disappearance remain unresolved, it has identified more than 500 cases awaiting processing. This discrepancy in data demonstrates the clear lack of political will in Morocco to resolve cases of enforced disappearance.

This lack of will to close the file fairly and equitably makes the struggle of associations more than necessary. Following the example of the Mothers of the Plaza de Mayo in Argentina and the Mothers of the Disappeared in Algeria, the Committee organizes sit-ins every two months in Casablanca to continue to make the voices of the families heard. The Committee has also organized numerous conferences on the progress of the settlement of cases of grave human rights violations. In addition, it actively participates in the preparation of the 6th Congress of the GFCV and shares numerous communiqués demanding Justice and Truth for the families such as on October 29th for the National Day of the Disappeared or on the occasion of the International Human Rights Day on December 10th.

In short, during this year the Committee continued to campaign by all legitimate means to make its demands heard at the national and international levels by carrying out numerous advocacy missions.



Committee of the Families of Missing and Kidnapped Persons (Lebanon), an association working to preserve the memory of the victims



The Committee of Families of Missing and Kidnapped Persons in Lebanon is a non-governmental organization, which was established on November 17th, 1982. The association is formed by the mothers, fathers, wives, children, brothers and sisters of those who were kidnapped or disappeared during the war that started on April 13th, 1975, in Lebanon.



On November 13, 2018, the adoption by the Parliament of Law 105 on the disappeared marks a real new step. The law lays the legal foundation for the creation of a national commission of inquiry that was formed in the spring of 2021. It introduces for the first time, a penalization of the act of disappearance, enshrines the right to information for the families of victims and thus represents a fundamental step in the struggle for Truth and Justice in Lebanon. It establishes the setting up of a Commission with administrative and financial independence, to collect information, document it and establish registers. The Committee of the Families of Missing and Kidnapped Persons is working hard to support the National Commission for the Missing.

It also works actively to keep the cause of the disappeared in the collective memory. Since then, it has organized many workshops with its regional sections to train them on the embroidery of names of the missing, with gold thread and on fabrics. On April 13, 2022, on the occasion of the commemoration of the beginning of the civil war in Lebanon (1975-1990), the Committee invited the families to a meeting where several of them spoke. This meeting was a real demonstration of the perseverance of the families and ended with the exhibition of a mural where the different embroidered names were hung as if to affirm that these names will never be forgotten.

The Committee also participated in the organization of the press conference on the occasion of August 30, 2022, the International Day of the Victims of Enforced Disappearances organized by the National Commission and the ICRC.

In addition to these two main activities, the Committee continued its administrative and daily activities, as well as its periodic meetings with the families. The main purpose of the latter is to sensitize them on the importance of perseverance and to carry out activities in their regions to make them aware of the challenges of the implementation of Law 105/2018.

Lebanese Center for Human Rights (LCHR), a generalist association fighting against all human rights violations

The Lebanese Center for Human Rights (CLDH) is a Lebanese non-governmental organization based in Beirut. It was created in 2006 by the Franco-Lebanese movement SOLIDA (Support for Lebanese Detained Arbitrarily), an association that has been active since 1996 in the fight against arbitrary detentions, enforced disappearances, torture and the impunity of the protagonists of these serious human rights violations.

The CLDH signed a Memorandum of Understanding (MoU) with the Faculty of Law and Political Science of Notre Dame-Louaize University on February 21, 2022. This agreement aims to use the resources of both parties to produce research on human rights while helping students develop their careers in Lebanon. It led to the launch of a joint research report entitled "Vulnerability in Lebanon: Mental Health is at Stake (2022)". This study highlighted the growing decline in mental health in Lebanon, which is strongly correlated to the economic crisis. Between March and August 2022, CLDH organized training in collaboration with the General Directorate of State Security. State Security agents and investigators underwent a 6-month training divided into 5 modules covering legal, psychological and criminological aspects of interrogations, as well as the development of accountability mechanisms. An investigation chamber at the Directorate's headquarters in Ramlet El Bayda was set up during the fifth and final module. This chamber is designed to meet international standards, prevent torture and ensure that all evidence obtained is legal.

Meanwhile, the CLDH has been particularly concerned about the case of Halima and has intensively relayed her story on social networks. After arriving in Lebanon more than ten years ago, Halima was forbidden to leave her workplace and contact her family by her employer. Many of her basic rights were taken away.

After finally managing to return to her home country, she told her story through social networks and contacted CLDH via "This is Lebanon" to obtain legal representation. Five years after CLDH submitted a summons to Halima's employer, the Labor Arbitration Council issued a unanimous verdict obliging the defendant to pay her for her period of service.

Regarding enforced disappearances, the CLDH has on the occasion of the commemoration of the Lebanese civil war (April 13) and the international day of victims of enforced disappearances (August 30), stressed the need to implement Law 105/2018 on enforced disappearances and to increase efforts to determine the fate of victims.

Finally, the Lebanese association launched its newsletter in September 2022: "the rights observatory". Through their work in the field, CLDH's frontline officers monitor human rights violations and report them to CLDH's communication and advocacy team, which in turn relays them through its bimonthly newsletter to the general public. The first two issues of this newsletter were published in September 2022 and November 2022.

Association of Families of Kidnapped and Missing Persons from Kosovo : the struggle for truth, a regional and timeless struggle



The Association of Families of Kidnapped and Missing Persons in Kosovo and Metohija works on approximately 1900 cases of enforced disappearances that were raised during the conflict that plagued the former Yugoslavia during the 1990s. The association supports the families and, through its contacts with international organizations and the authorities, tries to clarify the fate of the missing so that the families' wait will end.

The Association has held many events to promote Justice and Truth. The 22nd anniversary of the establishment of the Association of Families of Kidnapped and Missing Persons in Kosovo and Metohija was celebrated at a press conference at the Belgrade Press Center entitled "Families do not give up the search for truth and justice." Through their presentations, the representatives of the Association informed the public about all the efforts and obstacles encountered during all these years of the family's search for the Truth.

As with the FEMED, the association seeks to shed light on enforced disappearances through art, in particular through the broadcasting of films about the phenomenon that has struck families. Thus, the documentary film by Radmila Todić Vulićević, "Waiting for Davor", or "In pursuit of the truth... Where are they?" was perfect media for visibility of this serious violation of human rights, especially since their broadcast was followed by moving testimonies or clarifications provided by experts.

Marked by strong declarations from the victim's families, the International Day of Victims of Enforced Disappearance was an opportunity to reiterate their intention to pursue their quest for the Truth and the identification of the culprits perpetually. The demand for opening all archives and continuing the excavation of suspected mass graves was reiterated and letters from the Commission for Missing Persons of the Government of the Republic of Serbia and the Red Cross Tracing Service were read.

This year, the association emphasized the inter-generational and inter-regional character of the struggle of the families of kidnapped and missing persons. Indeed, the association wishes that the struggle does not die with the people who instigated it. Various workshops have been created for the young members of the Association to inform them about the work done by the families. The main objective of holding such workshops is to include young people in the capacity building of the Association's bodies. Their role is fundamental for the fight for Truth, Justice, and Reparation to go on.

The idea behind this initiative is the need for solidarity among people affected by enforced disappearances across time and place. Thus, under the same prism, the different associations of families of missing persons from Bosnia and Herzegovina, Croatia, Kosovo, Montenegro and Serbia signed a Memorandum of Understanding on the creation of a regional coordination network in Sarajevo. This is a significant step in strengthening the capacity of associations in the region.

APAPACHOS

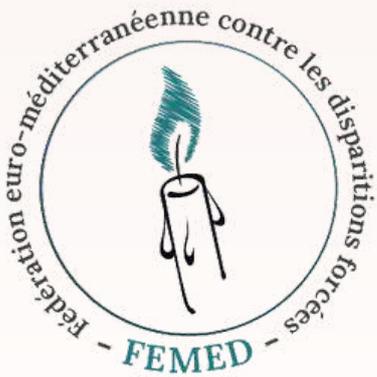
Apapacho, plus qu'un simple câlin ou une expression d'affection, a une définition poétique très répandue dans l'imaginaire mexicain. De nombreux messages sur les réseaux sociaux sont largement partagés au fil du temps, ce qui donne à ce mot le sens de " **êtreindre avec l'âme** " en langue nahuatl.

Les mères, les épouses, les sœurs et les filles ne peuvent êtreindre leurs proches disparus, alors elles les êtreignent avec leur âme, dans leurs pensées, dans leurs rêves, en espérant qu'un jour elles pourront les prendre dans leurs bras.



Apapacho, more than a simple hug or expression of affection, has a poetic definition that is widespread in the Mexican imagination. Many posts on social networks are widely shared over time, giving the word the meaning of "**embrace with the soul**" in the Nahuatl language.

The mothers, wives, sisters and daughters cannot embrace their disappeared loved ones, so they embrace them with their souls, in their thoughts, in their dreams, hoping that one day they will be able to take them in their arms.



FÉDÉRATION EURO-MÉDITERRANÉENNE CONTRE LES DISPARITIONS FORCÉES

EURO-MEDITERRANEAN FEDERATION AGAINST ENFORCED DISAPPEARANCES

الفيدرالية الأوروبية المتوسطية ضد الاختفاء القسري